

<b>Zeitschrift:</b>	Monuments vaudois
<b>Herausgeber:</b>	Association Edimento - pour le patrimoine
<b>Band:</b>	8 (2018)
<b>Artikel:</b>	L'ancienne campagne des Bains ou villa d'Entremonts à Yverdon (XVIIIe-XIXe siècles) : un hommage au général humaniste Frédéric Haldimand
<b>Autor:</b>	Raemy, Daniel de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1053327">https://doi.org/10.5169/seals-1053327</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# L'ancienne campagne des Bains ou villa d'Entremonts à Yverdon (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)

Un hommage au général humaniste Frédéric Haldimand

---

Daniel de Raemy

L'homme de lettres raffiné qu'était Léon Michaud, imprégné des grands auteurs italiens et français, férus de culture des Lumières, rédigeait en 1947 un « Trésor de mon pays » consacré à Yverdon. Passant en revue les belles réalisations architecturales et artistiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment le spectaculaire ensemble classique de la Place Pestalozzi, il écrivait au sujet des maisons yverdonnoises : « La plus belle de toutes, celle qui reste vraiment représentative de l'art élégant du XVIII<sup>e</sup> siècle, est sans contredit la villa d'Entremonts (1778), ancien hôtel de campagne de la famille des Treytorrens. Située un peu en dehors de la ville, dans le parc de la Cité des Bains, elle mérite le détour qu'on fera pour aller la voir ! »<sup>1</sup> L'édifice était alors la propriété de Léon Masraff, qui exploitait encore vaille que vaille les installations des bains voisins et qui a connu un succès certain avec l'eau minérale captée de l'autre côté de l'avenue des Bains, sur le site de La Prairie, dont le nom d'Arkina évoquait l'Arménie de son père Puzant, devenu fin 1920 propriétaire des deux hôtels réputés de La Prairie et des Bains.

Depuis 1894, année où elle est acquise par Gustave Émery, qui a porté la station thermale Belle Époque à son apogée<sup>2</sup>, la villa d'Entremonts est étroitement liée à cette dernière. Dès 1961 entre les mains de la Ville d'Yverdon, la demeure est louée à divers particuliers, puis, après la réouverture du Grand Hôtel des Bains en 1987, elle est remise à disposition de ses exploitants afin de proposer des salles de réunions ou de colloques, rôle qu'elle joue toujours, puisqu'elle est en partie exploitée par la nouvelle société privée du Grand Hôtel et du Centre thermal reconstruit en 1977, du fait qu'Yverdon s'est séparé de ces deux objets en 2015.

Derrrière les hauts murs crépis, en moellons jaunes de Chamblon, la maison se trouve dans un parc étendu, ponctué par le Grand Hôtel et par la station thermale, consarrant ainsi les destinées communes de ces trois entités. Avant 1894, il en allait tout différemment : les jardins de la demeure, de même que ses dépendances rurales situées à l'ouest, où se trouve maintenant l'hôpital régional, étaient clairement séparés du complexe des Bains par un fossé et par une muraille de même nature que celle qui la cachait de l'avenue voisine.

## HISTORIQUE

Jusqu'en 1835, cette propriété est entre les mains d'une des familles les plus importantes du nord du canton, les Treytorrens, provenant du village éponyme et s'étant mise en évidence dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans les principaux bourgs médiévaux alentour, soit à Yverdon, Payerne, Moudon et Estavayer<sup>3</sup>. À l'origine de la branche yverdonnoise, on trouve Othonet Treytorrens, attesté entre 1352 et 1409, bourgeois et conseiller de la Ville, chargé de missions auprès des comtes de Savoie. En 1404, il reconnaît deux prés situés « vers les Bains », entre ces derniers et l'ancienne église paroissiale Notre-Dame, soit dans la zone où se développera plus tard leur domaine, sans qu'on puisse être plus précis quant à leur localisation<sup>4</sup>. On ne sait pas si ses descendants en sont toujours restés propriétaires. En tout cas, en 1613, un lointain successeur, Humbert, acquiert



**1** Ancienne maison Treytorrens, puis villa d'Entremonts, vue générale du site. Au premier plan, la fontaine de 1778, commandée par les Treytorrens au début de la grande reconstruction de leur domaine des Bains (photo Jeremy Bierer).

un autre pré aux Bains<sup>5</sup>. On est mieux renseigné à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle grâce au «Livre de raison» de Marc de Treytorrens<sup>6</sup>. Ce dernier, notaire, conseiller, receveur, secrétaire baillival et aussi inspecteur des bâtiments pour LL.EE. de Berne<sup>7</sup>, est connu pour avoir édifié les greniers de l'État en face du château, à l'emplacement de l'actuel Café du château, où subsiste encore l'imposante poutraison à même de supporter de grosses charges<sup>8</sup>; il mène une stratégie d'acquisitions en périphérie de ville. Sur le territoire communal, les nouveaux achats se limitent à la rive droite de la Thièle et à proximité du Buron autour du «clos des Bains». En 1680, il acquiert ce clos d'un cousin, Jacques Clavel, tout en précisant qu'il récupérait un bien autrefois à sa famille. Le plan cadastral dressé en 1737 par son fils cadet, Emmanuel, montre ce patrimoine, alors réparti entre ses enfants. On remarque que les Bains de la Ville<sup>9</sup> sont presque complètement enclavés dans le domaine des Treytorrens (**fig. 2**).

#### LE CLOS DES BAINS (1688-1712), LES CONSTRUCTIONS PRIMITIVES DE MARC DE TREYTORRENS

Le clos borde la rive gauche du ruz du Vounoz, issu des côtes de Calamin, ainsi que la grande route de Moudon qui longe ce ruisseau<sup>10</sup>; il est limité au sud par les Bains de la Ville. Pour exploiter de façon plus judicieuse ce patrimoine foncier, Treytorrens le dote d'une grange en 1688<sup>11</sup>. Celle-ci prend place de l'autre côté de la route, dans son clos de la Maladeire. Il fait construire l'année suivante une «maison»

par le maître maçon François Warney et par le charpentier alors réputé Stephan Veltig, régulièrement engagé par LL.EE. pour l'entretien du château et des fortifications de la ville<sup>12</sup>. En 1694, Marc de Treytorrens obtient de la Ville une partie de l'eau des Bains par une conduite qu'il installe jusqu'à la source, pour autant que cela ne porte pas préjudice à l'exploitation des Bains<sup>13</sup>. Les entreprises du secrétaire baillival inquiètent tout de même les autorités, car ces dernières, lors d'un échange de terrain avec lui en 1711, posent comme condition qu'il ne puisse construire des logements qui auraient détourné les voyageurs du logis communal, d'ailleurs loué alors à la veuve de son cousin Jean-Philippe de Treytorrens<sup>14</sup>. En 1712, Treytorrens construit une nouvelle grange, à proximité de la maison, levée par le charpentier Étienne Pigueron<sup>15</sup>; elle complète voire remplace sans doute celle de la Maladeire, qui a disparu en tout cas avant 1737.

Le plan cadastral de 1737 (**fig. 3**) montre les deux édifices autour d'une grande cour de service. La grange se trouve au sud, du côté des Bains. La «maison» comporte alors deux corps de bâtiment reliés par des galeries, l'une d'elles au nord donnant accès à une tour-latrines. L'aile occidentale, côté campagne, abrite la demeure du fermier. L'aspect de cette dernière est suggéré sur l'élégante vue générale d'Yverdon commandée à Jean-Jacques Berthoud de Plancemont en 1756 (**fig. 4**); elle est rendue de façon plus détaillée sur une gravure de 1837: elle présente un mur pignon sur la cour, couvert par un avant-toit à demi-croupe (**fig. 5**). Le logis oriental, côté route, est dévolu au maître. À l'image des seigneurs du Moyen Âge, afin de contrôler l'exploitation de ses possessions par ses fermiers, Marc de Treytorrens pratiquait, comme beaucoup de ses



**2** Carte topographique du territoire d'Yverdon, par Louis Richard, 1838. Zones grises, les possessions des descendants de Marc de Treytorrens selon le plan cadastral de 1737. En vert et dans le tracé vert, celles du propriétaire des Bains neufs, Pierre-Louis Blanc-de Félice en 1838, totalisant près de 14,5 hectares. A proximité, on voit esquisser le nouveau cours du Buron de 1856-57. En rose, les Bains de la Ville en 1737, puis, dans le tracé bleu, en 1838 (ACV, GC 1387/9, dessin Yves Eigenmann).



**3** Plan cadastral Emmanuel de Treytorrens, 1737, fo 52, détail montrant les Bains (à gauche) et les bâtiments du clos des Treytorrens (à droite). Les indications en rouge ont été rapportées à l'établissement du premier cadastre vers 1805. On y a alors esquisonné le plan de la maison de 1778-1785, avec sur sa droite le portique dominant le ruz du Vounoz (ACY, Ca1).



**4** Jean-Jacques Berthoud de Plancemont, Vue de la ville d'Yverdon du midi, 1756. Détail montant les Bains à gauche et un peu plus haut le clos de Jean-Rodolphe de Treytorrens. Les habitations sont regroupées dans deux corps de bâtiment accolés. On distingue à gauche le mur-pignon de la maison du fermier (Musée d'Yverdon et région).

contemporains aisés, sur une échelle certes réduite, l'itinérance résidentielle : les séjours au clos des Bains, alternaient avec ceux dans sa maison en ville d'Yverdon, tout d'abord près de la porte des boucheries<sup>16</sup> puis dès 1699, après une grosse dépense, dans une demeure de meilleur aloi sur la place en face du château<sup>17</sup>, voisine du grenier bernois. Le tournus entre la ville et la campagne ne dépendait pas forcément des saisons, mais s'accommodait aussi des chantiers et transformations entrepris sur les différents éléments du patrimoine construit. Ainsi, pendant qu'il reconstruit sa maison de la place, Marc de Treytorrens, sa famille et ses domestiques résident aux Bains, même en hiver. En février 1715, la maisonnée y est bloquée pendant quelques jours, car, le petit âge glaciaire produisant ses effets, près de deux mètres de neige rendent les routes impraticables!<sup>18</sup> Un troisième point de chute, assurément plus restreint, se trouve à Valeyres-sous-Ursins, où Marc de Treytorrens possède également un important « grangeage »<sup>19</sup>. Là, il se contente sans doute d'un modeste appartement dans la maison de son fermier.

Marc de Treytorrens décède en 1726. En 1737, l'ensemble construit du clos des Bains est le bien indivis de deux de ses enfants ; il se trouve à l'angle du domaine foncier formé de deux longues parcelles : l'une, propriété du frère ainé, le lieutenant et secrétaire baillival Jean-Rodolphe de Treytorrens, s'étire le long du ruz du Vounoz et de la route de Moudon ; l'autre, entre les mains du cadet, Emmanuel, géomètre et mathématicien, également très allongée, borde le flanc septentrional du domaine des Bains, et se termine à l'ouest par le fossé-canal qui écoule le trop-plein de la source des Bains dans les eaux du Buron, non loin du cimetière et de l'ancienne église paroissiale. Un fils



**5** *Les Bains neufs en 1837. Lithographie de S. Trachsel, d'après un dessin de Bétrix. En réalité, la façade sur la rue est pratiquement de même longueur que celle de l'entrée. L'amortissement sculpté montre les armes Treytorrens, soit trois truites d'argent rangées en pal. Près de l'épi de faîtage, la large souche de cheminée, se différenciant des autres, indique l'emplacement des cuisines, dans les pièces derrière la partie médiane de la façade sur rue. À l'arrière, la maison du fermier, peut-être de 1689, est encore en place (Musée d'Yverdon et région).*

du lieutenant, prénomme lui aussi Jean-Rodolphe, hérite de son père, mais reçoit également la part de son oncle Emmanuel, décédé en 1758. Après son service mercenaire qui le conduit en Russie et à Marseille, Jean-Rodolphe se fixe à Yverdon et s'occupe du domaine des Bains qu'il partage sans doute déjà avec son frère David-Philippe.

#### LA RECONSTRUCTION DE LA MAISON DE MAÎTRE (1777-1785), SOUS L'IMPULSION DU CHEVALIER DAVID-PHILIPPE DE TREYTORRENS

David-Philippe-Barthélemy est paré du titre de chevalier dans les registres du Conseil pour la première fois en 1776; il détient, cette année-là, les droits de pêche sur la Thièle, mis en location par la Ville<sup>20</sup>; il est de retour à Yverdon depuis peu, après une carrière de mercenaire à la solde du roi de France. Il débute son service à l'âge de 21 ans en 1742 sur l'île de Saint-Domingue; fait capitaine en 1747, il mate une révolte d'esclaves, ce qui lui vaut en 1771 le titre de Chevalier de l'Ordre du Mérite accordé par Louis XV (**fig. 34**)<sup>21</sup>. Il épouse Marie Lefort, fille d'un propriétaire d'importantes plantations, à la tête d'une confortable fortune constituée avec les mécanismes du peu glorieux commerce triangulaire, fondé sur le pénible labeur des esclaves africains, arrachés à leur communauté, privés de liberté et traités comme du bétail dans les navires qui les acheminent vers le Nouveau Monde. C'est assurément la dot de Marie Lefort qui permet au chevalier d'avancer l'essentiel des sommes pour la reconstruction de la maison de maître,

particulièrement pour la réalisation du décor intérieur très soigné et de l'ameublement<sup>22</sup>. Le couple a de plus rameauté dans ses bagages une esclave noire. Elle était connue à Yverdon sous le nom de Pauline Buisson, «négresse domestique de Monsieur de Treytorrens des Bains»<sup>23</sup>.

La réédification de la maison de maître est décidée en 1777, à l'initiative du chevalier certainement. On commence par la réfection de la grange et la reconstruction du mur de clôture du côté des Bains. On attribue à ces travaux le bassin de fontaine en calcaire gris du Jura (**fig. 6**), millésimé 1778 en chiffres romains, que le plan cadastral de 1838 montre au fond de la cour d'honneur devant le corps de logis du fermier<sup>24</sup>.

Comme les archives familiales ont été dispersées ou ont disparu, on ne dispose que de rares renseignements sur les artisans, les artistes et les entrepreneurs engagés. Le nom de l'architecte qui a fourni les plans de la maison est inconnu. Nous ne saurions remettre ici en question l'attribution communément admise à l'artiste et architecte yverdonnois Béat de Hennezel, dont les propositions avaient été écartées pour l'édification de l'Hôtel de Ville (1770), mais retenues pour l'auberge communale de l'Aigle royal que l'on achève en 1777<sup>25</sup>. Dès 1777 justement, les registres du Conseil attestent l'achat régulier et constant de tuiles, briques, briques de cheminée («bloclets») et dallettes en terre cuite («planelles») de la part de Jean-Rodolphe de Treytorrens et de son jeune frère, David-Philippe. La pierre de taille, provenant de Hauterive ou des environs, est acheminée depuis Neuchâtel par le batelier d'Yverdon, Henri Vuillemin, associé de David-Philippe pour l'exploitation

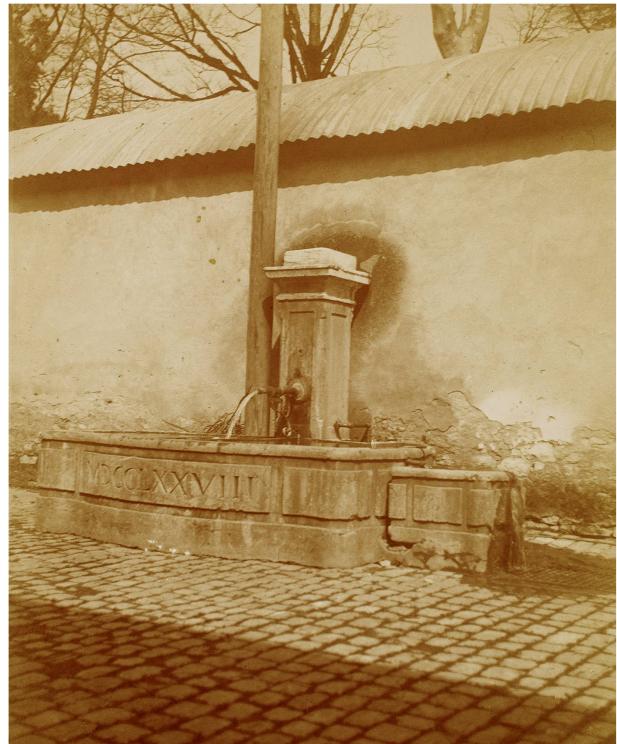
des droits de pêche sur la Thièle. En 1782, le chevalier atteste à la Ville que le menuisier Charles Frantz est bien à son service<sup>26</sup>; il lui a assurément confié la réalisation des boiseries ornant les diverses chambres. On en déduit que le gros œuvre est achevé. En 1783, on se procure 1000 «planelles» pour le sol des cuisines<sup>27</sup>. Le 28 janvier 1785, le général Haldimand, alors à Londres, est prévenu qu'à son prochain retour à Yverdon, il aura le choix d'un logement que le chevalier de Treytorrens lui prépare aux Bains, mais «il n'est pas encore entièrement terminé». En mai, l'appartement est prêt, cependant le général diffère son retour<sup>28</sup>.

En 1784, on procède aux aménagements extérieurs: en particulier, le chevalier offre d'embellir le «grand chemin de Moudon» à la hauteur de sa maison en canalisant le ruisseau dont la paroi maçonnée soutient un petit quai en dalles de grès coquillier<sup>29</sup> pour mieux définir la berge du Vounoz et contenir la route qui est nivelée et pavée. Le Conseil de la Ville entre dans les vues du propriétaire; ces travaux ont visé assurément à donner un dégagement plus architecturé et de meilleur aloi à l'entrée principale de la propriété. Treytorrens fait également reconstruire à ses frais le pont au-dessus du Vounoz qui, à cet endroit, passait sous la route<sup>30</sup>.

## LE DÉCLIN DES TREYTORRENS (1791-1835)

David-Philippe n'a cependant pas dû jouir longtemps de sa nouvelle demeure, puisqu'il décède en 1788. Après la mort de son frère ainé Jean-Rodolphe, en 1791, le domaine passe à leur sœur Madeleine qui le conserve jusqu'en 1801. Restée célibataire, elle lègue ce patrimoine à un cousin relativement éloigné, Henri de Treytorrens de Payerne. Non marié également et sans enfants, Henri est le dernier du nom à détenir le clos des Bains jusqu'à son décès en 1835.

Le panache de la résidence nouvelle contrastait fortement avec le logis des Bains de 1732-1735, un peu vétuste, que la Ville n'entretenait que de façon minimale. Cela explique certainement l'appellation de «Bains neufs» que l'on voit apparaître au début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui qualifie la campagne des Treytorrens. Auparavant, on parlait simplement des «Bains», ce qui a été à l'origine de confusions: c'est bien dans la maison Treytorrens et non pas au logis voisin des Bains que le général Frédéric Haldimand décède le 5 juin 1791<sup>31</sup>. Durant les dernières années de sa vie, il résidait en effet dans la demeure de ses cousins germains<sup>32</sup> en attendant d'occuper son hôtel de la rue du Lac et sa campagne de Champittet dont les constructions n'étaient pas achevées. Par la suite, les Treytorrens, de plus en plus en délicatesse financière, mettent à disposition une partie de la villa pour des voyageurs fortunés en villégiature à Yverdon, venus pour les sources thermales voisines<sup>33</sup>.



**6** La fontaine de 1778, vers 1910. Elle est alors placée contre le mur de la galerie reliant la rotonde des Bains à la maison d'Entremonts, dans la cour pavée du rural et des écuries édifiées par les Miéville (photo anonyme, collection de l'auteur).

Avec la progressive extinction des Treytorrens, leurs possessions yverdonnoises s'amenuisent. Dans la période où ils reconstruisent leur campagne, ils procèdent au regroupement de leurs terres agricoles à proximité de la maison de maître et de ses dépendances pour former un domaine d'un seul tenant, plus facile à exploiter. Cette évolution est clairement perceptible lorsqu'on compare les plans cadastraux de 1737 et de 1838 (**fig. 2-3**). Henri de Treytorrens à notre sens n'a pas les reins assez solides pour entretenir correctement ses propriétés. Il vend les derniers terrains éloignés et hypothèque très fortement ses biens auprès de la Ville d'Yverdon. Après son décès, sa nièce, Henriette de Treytorrens-Burnand, n'arrive plus à honorer la reprise de ces dettes. Début 1839, la saisie des Bains neufs est prononcée en faveur de la Ville d'Yverdon qui, pour une courte période, doit gérer la location de la maison<sup>34</sup>; elle étudie sérieusement la possibilité de l'acquérir définitivement afin de l'annexer à sa station hôtelière et thermale voisine<sup>35</sup>. La Ville renonce et Henriette Burnand parvient à vendre les Bains neufs tout début janvier 1840 à Pierre-Louis Blanc, allié de Félice pour 81 000 francs<sup>36</sup>. Cela lui permet d'annuler en partie l'hypothèque de 56 800 francs au bénéfice de la Ville et de rembourser les frais administratifs et de recouvrement qu'elle a dû engager.



**7** Chambre à coucher, premier étage, linteau de l'alcôve de lit. Chiffre et timbre de Frédéric-Louis Miéville inséré après 1846 dans le feuillage de 1778-1785 (photo Jeremy Bierer).

Il convient d'observer que Pierre-Louis Blanc avait épousé Eugénie de Félice<sup>37</sup>, petite-fille du célèbre imprimeur et surtout fille de Gabriel de Félice, tenancier du logis des Bains voisin depuis 1828. Au décès de ce dernier en 1836, Eugénie de Félice avait dû chercher un successeur et avait justement suggéré à Eugène Burnand, l'époux d'Henriette de Treytorrens, de reprendre la location des Bains, mais celui-ci n'a pas donné suite. À une époque où la Ville se posait déjà la question de se séparer de la station thermale, l'ambition de Pierre-Louis Blanc était peut-être de regrouper les deux domaines entre ses mains.

Pierre-Louis Blanc, avocat, député radical, conseiller communal, juge de Paix, très engagé en politique<sup>38</sup> et dans les entreprises qui visent au développement de la région, comme l'introduction du chemin de fer ou la correction des eaux du Jura, ne peut conserver les Bains neufs, toujours hypothéqués à la Ville pour 44 000 francs. Frédéric-Louis, fils de François-Frédéric Miéville, dynamique commerçant qui exploitait en Gleyres la première brasserie d'Yverdon<sup>39</sup>, se porte officiellement acquéreur de la propriété le 9 juillet 1846<sup>40</sup> (**fig. 7**) ; il semble la partager avec ses deux frères, François-Frédéric et Jean-Louis. Si l'aîné, François-Frédéric, paraît avoir passé toute sa vie à Yverdon<sup>41</sup>, les deux autres se forment à Londres puis deviennent actifs dans la banque Kraeutler-Miéville, attestée en 1829<sup>42</sup>, dissoute en 1874<sup>43</sup>. Cette carrière londonienne, qu'ils poursuivent jusqu'à la fin de leur vie<sup>44</sup>, a été possible grâce à leur oncle, Jean-François Miéville, pasteur de l'église protestante du Refuge huguenot et wallon de Cantorbéry de 1789 à 1840<sup>45</sup>, arborant déjà le titre de ministre lorsqu'il quitte Yverdon en 1784 pour l'Angleterre où il est « appelé »<sup>46</sup>.

## ENTREMONT, LES JARDINS ET L'EXPLOITATION

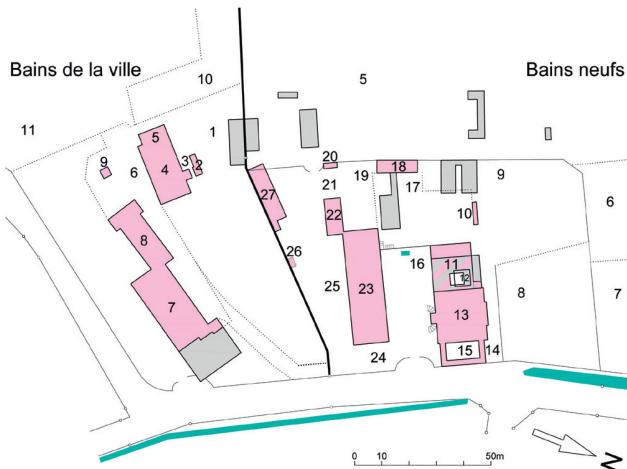
### AGRICOLE DES BANQUIERS MIÉVILLE

(1847–APRÈS 1859)

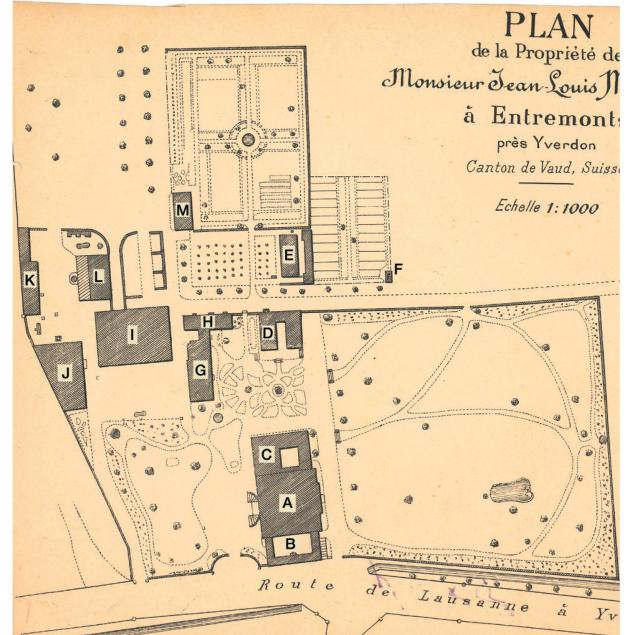
Si les revenus du commerce triangulaire avaient notablement contribué à la magnificence de la maison de maître, les activités bancaires londoniennes permettent maintenant de moderniser les dépendances du domaine rural et d'entourer la grande maison d'un jardin paysager, répondant à la sensibilité anglaise. La campagne des Bains neufs est désormais rebaptisée « Entremonts », certainement pour bien la différencier de la station thermale voisine et éviter des confusions possibles. Des moyens importants sont immédiatement engagés, car les dépendances devaient être en mauvais état, du fait de leur ancienneté et quand on imagine qu'Henri de Treytorrens n'a pas beaucoup investi durant tout le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1847, le bâtiment rural **23** (**fig. 8**), comportant alors une habitation<sup>47</sup>, deux granges et deux écuries, de l'époque de Marc de Treytorrens, est abattu afin de créer un jardin d'agrément à l'anglaise qui procure un meilleur dégagement à la façade d'entrée de la maison de maître et à la cour d'honneur qui la précède (**fig. 9**). Les nouveaux édifices ruraux sont repoussés plus à l'ouest, donnant sur une première cour de service, soit un bâtiment spécifique pour les écuries **G**, la « ferme » **I**, aux fonctions identiques à la précédente, mais sans appartement ; ce dernier prend place dans un nouveau logement pour le fermier **J** qui remplace le hangar **27**. Ces deux derniers bâtiments dissimulent une seconde cour où ont été relégués la porcherie **K** et le poulailler **L**. La fontaine de 1778 a été déplacée dans cette cour contre le mur de clôture méridional. Ce nouvel ensemble rural, de même que le chemin qui y donne accès depuis la route le long de la clôture méridionale, sont dissimulés au regard du visiteur arrivé dans la cour d'honneur par la rocallie, les haies et les arbres qui bordent le nouveau jardin. Les édifices que nous venons de décrire s'inscrivent dans une continuité, soit de permettre l'exploitation du domaine agricole toujours attaché à la maison de maître. Frédéric-Louis Miéville tente même d'agrandir ce dernier en se portant acquéreur du pré Borsay, grande parcelle triangulaire située juste de l'autre côté de la route de Moudon, et voisine des terres du Rafour qui font toujours partie du domaine. Cependant son propriétaire, la Ville, refuse de vendre<sup>48</sup>.

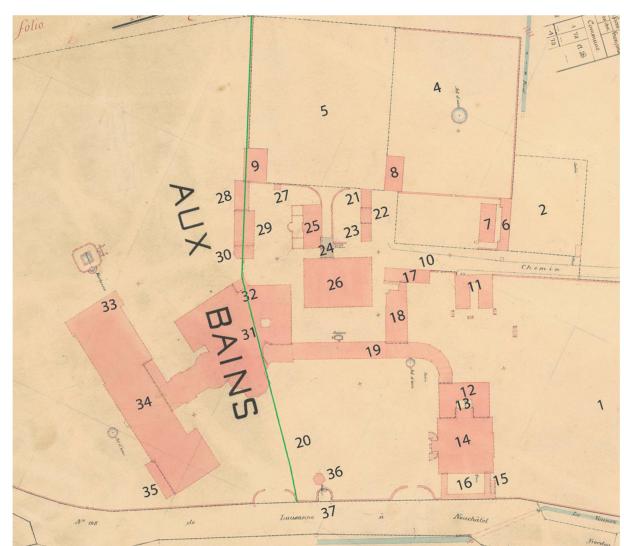
À côté du train de campagne traditionnel qu'ils pérennissent, les Miéville s'intéressent aux questions agronomiques et diversifient leur production, pas forcément dans un but commercial ; ils portent un soin particulier à leurs jardins, non seulement pour l'embellissement du site, mais



**8** Plan cadastral Richard, 1838-1840. Assemblage des fos 33 et 34 «aux Bains» montrant les Bains neufs (fo 33) alors entre les mains de Pierre-Louis Blanc, et le domaine des Bains, à la Ville (fo 34), renvois voir note 47. En rose, les structures construites; en gris, mises à jour non exhaustives montrant les constructions nouvelles des Miéville dès 1847 (ACY, Ca4, assemblage et dessin Yves Eigenmann).



**9** Plan non daté, mais postérieur à 1859 lorsque Jean-Louis Miéville a repris Entremont à son nom. Renvois voir note 69. Ce plan, plus complet que celui de Richard quant aux annexes, a omis l'escalier de service actuel et redessiné erronément dans l'orangerie la courrette 12 de 1838-1840! (ACY, R 10).



**10** Plan cadastral Decoppet 1900, fo 77 : Le Grand Hôtel des Bains de Gustave Émery. En vert, ajout de l'ancienne limite de propriété, disparue. Renvois voir note 54. Relever l'abondance des fontaines et des points d'eau (ACY, GB 287c, modifications d'Yves Eigenmann).

peut-être aussi dans un intérêt botanique. Au nord de la maison, un nouveau parc arborisé à l'anglaise est créé, gagné sur le champ **6** et le pré **7** qui longent la route de Moudon. L'aile de 1689 réservée au fermier **11** ainsi que les galeries la reliant à la maison de maître disparaissent au profit d'une orangerie **C** accolée à cette dernière en 1849. À l'ouest sont aménagés d'amples massifs de fleurs et de petits arbustes. Les variétés les plus rares et les plus fragiles sont cultivées dans deux «serres botaniques» **D**. Le jardinier, engagé en permanence, dispose d'un logement **H**. À l'arrière de ces deux bâtiments adossés au prolongement du mur de clôture du parc, on se consacre à la production arboricole et potagère. À la différence des abords de la maison de maître, on opte pour une disposition régulière, dictée bien sûr par la nature productive de ces aires cultivées. Une serre à raisins **E**, rare en nos régions, assurément inspirée des pratiques anglaises<sup>49</sup>, est édifiée. Le grand clos, enfermant le jardin potager, où poussent légumes et arbustes fruitiers, est ponctué par un fruitier **M**. Les abeilles ne sont pas délaissées puisqu'on leur réserve un rucher **F**.

Les Miéville ont-ils engagé un architecte pour ces constructions nouvelles ou se sont-ils contentés des prestations de bons entrepreneurs? On ne sait. Dans les étapes finales des travaux décrits ci-dessus, en 1859, les frères Landry effectuent des démolitions à l'occasion desquelles des vestiges de l'époque gallo-romaine sont mis au jour<sup>50</sup>. Comme les différents membres de cette famille décrochent alors tous les chantiers importants ouverts à Yverdon, ils ne sont pas que de simples exécutants: ils sont capables de conduire un projet, de sa conception jusqu'à la réalisation. Francis Landry arbore en effet le titre d'architecte; de plus, dans le cas qui nous intéresse ici, on signale qu'il est lié aux Miéville par la famille Simond<sup>51</sup>. Les travaux de 1859 correspondent peut-être à une impulsion nouvelle visant surtout à parachever l'aménagement des jardins, dus à un changement de propriétaire, car cette année-là, le banquier Jean-Louis



**11** L'orangerie, vue de l'ouest. Vantaux de portes et châssis de fenêtre, tout en métal, sont à attribuer aux travaux de Gustave Émery vers 1896-1897, en même temps que le passage couvert (Musée d'Yverdon et région, photo Jean Perusset, 1965).



**12** Avec leurs toitures traditionnelles en tuiles, la maison Treytorrens de 1778-1785, encore dans son parc de 1846, et le logis des Bains, de 1732-1735, se détachent nettement en bordure de l'actuelle avenue des Bains. Avec la rotonde, ce sont les seuls édifices antérieurs à 1900 qui sont encore en place. Vue en direction de la Côte de Sermuz (photo aérienne Boris Bron).

Miéville, probablement le plus fortuné et le plus influent des trois frères, remplace Frédéric-Louis, pourtant plus jeune, à la tête du domaine. Hormis l'orangerie et, dans la courrette de cette dernière, les tours accolées de l'escalier et des latrines appuyées contre la façade occidentale de la maison de maître, adjonctions attribuables à Francis Landry, toutes ces annexes ont disparu. De cette époque subsistent encore en partie les nouveaux murs du parc agrandi, les allées sinuées de ce dernier ponctuées par quelques vieux arbres, comme deux cèdres du Liban et un séquoia.

#### LE RATTACHEMENT D'ENTREMONTS AUX BAINS

Entremonts est acquis en 1894 par Gustave Émery et entre dans sa stratégie de développement de la station thermale, qu'il exploite jusqu'en 1904. La maison officialise en quelque sorte son rôle de luxueuse annexe des Bains qu'elle a subtiliairement rempli au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, passant ainsi sous le contrôle direct de l'exploitant qui propose «vingt chambres et salons luxueusement meublés». La maison est à louer «entière ou par appartements»<sup>52</sup>. On ne saurait décrire à nouveau ici les bains Belle Époque, présentés de façon fort complète et bien illustrée par Christian Schülé dans son étude<sup>53</sup>. C'est lors de la construction de la rotonde et de ses grandes salles et salons adjacents en 1896<sup>54</sup> (**fig. 10, 31**), conçus par l'architecte Henri Verrey de Lausanne, édifiés sans doute par l'entreprise de John Landry, que la villa est connectée aux Bains par un promenoir couvert **19** qui part de ces nouvelles réalisations pour aboutir à l'orangerie **12** (**fig. 11**), en partie utilisée comme vestibule permettant d'accéder à l'escalier de service maintenant réservé aux hôtes.

Le parc et les jardins soignés des Miéville constituent une attraction nouvelle pour les visiteurs<sup>55</sup>. Leur entretien est assuré par toutes les dépendances d'Entremonts que l'on conserve. Le domaine agricole continue à fonctionner puisqu'Émery reste propriétaire des terrains avoisinants, cultivés par un fermier, qui loge dans l'ancienne maison du jardinier **17**. Tous ces bâtiments utilitaires sont désormais dissimulés par la rotonde et la galerie couverte. Contre cette dernière, la fontaine de 1778 et son lavoir desservent la cour des granges **26** et écuries **18**.

Après 1904, les Bains passent entre les mains de divers propriétaires et connaissent un progressif déclin qui s'amorce en 1914 avec la Première Guerre mondiale. Pour compenser les déficits, les terres agricoles sont vendues par étapes et converties en lotissements qui permettent à la ville de s'étendre. Toutes les dépendances des Miéville, la galerie entre la rotonde et l'orangerie, laissées à l'abandon, sont démolies par la Ville entre 1961 et 1965 (**fig. 12**) après avoir acquis la maison avec le capital social «Cité des Bains SA». En 1965, avec l'aide de la Confédération, la Ville réhabilite l'édifice; il semble qu'à cette occasion de nombreuses pierres de taille aient été changées<sup>56</sup>. Ces travaux n'ont pas été documentés<sup>57</sup>. L'approche archéologique n'est introduite qu'à l'occasion des travaux de la réhabilitation du Grand Hôtel des Bains dès 1984, mais elle s'est limitée aux combles et à l'orangerie<sup>58</sup>; elle n'a pas encore touché les anciens appartements. La description que nous allons proposer n'est donc qu'une première esquisse de compréhension de cet édifice, qui reste spectaculaire.



13 La façade méridionale de l'entrée et son escalier monumental (photo Jeremy Bierer).

## DESCRIPTION : L'EXTÉRIEUR

Originellement disposée entre cour et jardin, l'ancienne maison Treytorrens, appelée maintenant villa d'Entremonts, comporte un imposant corps de bâtiment de plan presque carré de 18,5 x 19 m. Sur un rez-de-chaussée formant socle, plus enterré au sud qu'au nord, la maison compte deux hauts étages coiffés par une toiture élancée à croupes aux pans légèrement brisés par des coyaux. Les trois façades, visibles de loin depuis la route de Moudon ou la colline de Floreyres, comportent toutes sept axes de percements, mais dans chacune d'elles, ces derniers sont mis en scène de façon très différenciée : l'architecte a joué avec l'importance relative des surfaces en pierre de taille et des surfaces crépies afin de hiérarchiser l'importance de chacune des façades. Les encadrements des ouvertures et le décor architectural mis en œuvre sont uniformément façonnés dans le calcaire jaune de Neuchâtel sur un sou-bassement peu marqué en calcaire gris du Jura.

## LA FAÇADE MÉRIDIONALE

La façade méridionale sur cour impressionne, mais dérange aussi. Elle est la plus riche et fait recours à un vocabulaire décoratif très hétérogène où les éléments les plus traditionnels, voire archaïques, côtoient des apports très novateurs qui prévaudront dans le néoclassicisme du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle (**fig. 13**). Pour en faire complètement l'analyse et trouver les références très diverses que met en œuvre Béat de Hennezel, un article très développé serait nécessaire.

Les axes de percements s'organisent selon un rythme 3-1-3, soit deux divisions latérales larges de trois fenêtres flanquant celle, centrale, tout en pierre de taille, de l'entrée, dont la monumentalité en impose. En effet, on accède à la porte du premier étage par deux escaliers incurvés qui aboutissent latéralement au profond palier du perron. Ce dernier contient le vestibule d'entrée hors œuvre pour les locaux de service et d'entrepôt du rez-de-chaussée, dont la porte est encadrée par les soubassements qui soutiennent les colonnes toscanes galbées sur lesquelles repose, par l'intermédiaire d'un entablement, le balcon du deuxième



**14** Façade méridionale, amortissement de l'axe de l'entrée aux armes peintes du propriétaire, ici la Ville d'Yverdon depuis 1961, originellement Treytorrens (photo Jeremy Bierer).

étage, formant ainsi porche pour l'entrée principale. Les retours latéraux de cet entablement viennent reposer sur deux pilastres, de même ordre que les colonnes, appliqués non directement à la façade, mais aux dosserets colossaux qui bordent la division centrale. Au deuxième étage, ces dosserets deviennent des pilastres et se parent de tables ioniques<sup>59</sup>. Couronnant cette division centrale, les armoiries du propriétaire<sup>60</sup> sont insérées dans un cartouche en cuirs découpés supporté par un riche décor sculpté de glands de chêne en guirlande et de feuillages du même arbre. Un phylactère arbore la devise des Treytorrens, *constat in adversis* (**fig. 14**). Cet ensemble, attribuable, faute de documentation plus précise et de recherches plus poussées, au sculpteur Jorion d'Orbe, forme fronton ou plutôt amortissement, posé sur la corniche de l'entablement, à la saillie plus prononcée d'un pilastre à l'autre. Outre le recours à la superposition traditionnelle des ordres, la richesse de cet axe central est encore rehaussée par les chambranles de la porte d'entrée et de la porte-fenêtre du balcon, à deux fasces et à crossettes.

Les divisions latérales montrent un rez-de-chaussée traité comme un soubassement, entièrement en pierre de taille, à refends, séparé des étages non par un simple cordon ou bandeau, mais par un pseudo-entablement, comportant architrave, frise et corniche! Ce dernier fragmente les pilastres d'angle, mais est interrompu par les dosserets bordant la division centrale, à la hauteur du socle des pilastres toscans, ce qui constitue une bizarrerie : l'architecte n'a pas très bien géré la différence de hauteur entre le seuil de la porte et les tablettes des fenêtres, se confondant justement avec l'architrave décrite ci-dessus. Si les baies du deuxième étage présentent un encadrement des plus simples, celles du premier étage prennent davantage d'importance puisque le linteau est surmonté d'une corniche et esquisse la crossette des portes à ses extrémités, mais sans aucune mouluration, trait déjà très néoclassique qui contraste avec le vocabulaire beaucoup plus traditionnel de la division centrale. Ces curiosités de l'ordonnance générale, la

diversité du vocabulaire, correspondent bien à notre avis à la personnalité autodidacte de Hennezel et confirment l'« illogisme » qui se dégage de « l'originalité provinciale » que Marcel Grandjean détectait dans la production de cet architecte pour l'Hôtel de Ville d'Yverdon<sup>61</sup>.

## LA FAÇADE SEPTENTRIONALE

La façade nord (**fig. 15**) présente une ordonnance beaucoup plus classique, scandée 2-3-2 par les pilastres qui deviennent colossaux au-dessus du pseudo-entablement sommant le soubassement à refends, cette fois non interrompu par l'avant-corps central couronné d'un fronton triangulaire, dont les trois fenêtres éclairent la pièce la plus prestigieuse de chacun des deux appartements. Crossettes et corniches ornent les chambranles des baies au premier étage; ces derniers forment de simples rectangles au deuxième. Les surfaces crépies des divisions latérales mettent en évidence l'avant-corps central entièrement en pierre de taille, souligné par les guirlandes Louis XVI parant les fenêtres du deuxième étage d'une part, et par le vigoureux fronton d'autre part. Celui-ci (**fig. 16**) arbore en position centrale l'écu des armoiries de la famille (effacées) flanquées d'attributs évoquant la bonne fortune de David-Philippe de Treytorrens grâce à son engagement dans l'armée d'outre-mer, soit les cornes d'abondance pour la richesse acquise, les étendards et le fusil à baïonnette pour le service militaire, enfin l'ancre de navire<sup>62</sup> et le trident pour la traversée sans encombre de l'océan. En dessous, les baies se distinguent par leur encadrement à deux bandeaux, sorte de traitement en négatif des fasces ornant les fenêtres de l'axe d'entrée au sud, à savoir que le plus saillant borde le jour et le suivant fait la transition avec la surface environnante du mur en retrait.

Ce parti déjà très néoclassique s'inscrit dans le traitement novateur de cette façade lorsqu'on la compare avec le deuxième projet qu'Hennezel avait proposé pour l'Hôtel de



15 La façade nord, flanquée de l'orangerie et de la terrasse sur portiques (relevé Archéotech SA, André Tardent et Vincent Banderet, 1991).

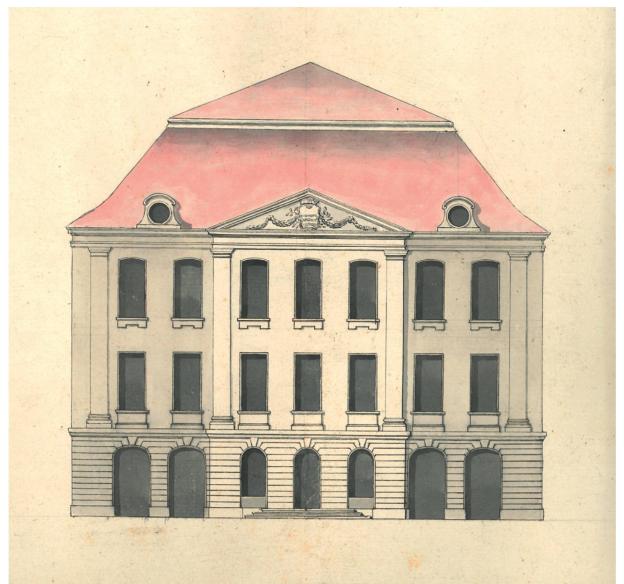
Ville d'Yverdon douze ans plus tôt, dans une ordonnance générale quasi identique (fig. 17). Ici en effet, Hennezel n'utilise que la ligne droite, tant dans l'organisation de la façade que pour les jours de fenêtres, alors que sur le projet ces derniers sont plus variés : à arc surbaissé et en anse de panier. De plus, Hennezel place ses pilastres colossaux non pas aux angles de la bâtie, mais en retrait. Son concurrent Abraham Burnand conserve l'idée, mais en arrondissant ensuite l'angle dans la réalisation finale, ce qui permet, côté auberge communale, une transition moins brutale avec cette dernière placée en arrière. Aux Bains, Hennezel dégage également l'angle du pilastre et « copie » à son tour Burnand en introduisant l'angle arrondi. À l'ouest, cet angle arrondi est également limité par un pilastre colossal, inséré en attente d'un remaniement futur de cette façade, puisque la tour-latrines et les galeries de l'ensemble primitif s'y trouvaient encore appuyées.

#### LA FAÇADE ORIENTALE

La façade orientale, côté route, est beaucoup plus sobre ; sans doute pour correspondre aux faces principales, l'architecte a inséré sept axes de fenêtres dans un mur entièrement crépi. Deux axes sont factices puisque les encadrements sont aveugles, posés dans l'alignement des murs de séparation intérieurs ; on n'a pas jugé utile de les signifier au rez-de-chaussée, car ce dernier était dissimulé par la terrasse sur portiques<sup>63</sup>. Hormis les chambranles des baies, très simples, la pierre de taille n'apparaît qu'à l'entablement et aux pilastres, de même module que ceux des façades principales. La subdivision horizontale qui sépare le rez-de-chaussée des deux étages n'est plus un entablement, mais un bandeau beaucoup plus discret.



16 Façade nord, fronton de l'avant-corps central. Carrière militaire et bonne fortune au-delà des océans pour David-Philippe de Treytorrens, dont les armes peintes ont été effacées (photo Jeremy Bierer).



17 Deuxième projet de Béat de Hennezel pour la façade de l'Hôtel de Ville d'Yverdon, 1766. Les points communs avec la face nord de la maison Treytorrens sautent aux yeux. On peut relever que déjà ici, l'architecte adopte un parti très épuré (ACY).



**18** La terrasse sur corps de portique, vue générale (photo Jeremy Bierer).

## LES ANNEXES

La maison de maître est flanquée de deux annexes basses et d'un escalier hors œuvre qui ne font pas partie du projet initial de 1777-1778; ils sont des ajouts plus tardifs.

### La terrasse sur corps de portique

À l'est de la maison, côté route, la terrasse sur trois corps de portique établie à la hauteur du premier étage, qualifiée aussi de «plateforme», enfermant une petite cour encore dotée de son pavé d'origine, est un élément rare, sinon unique dans nos régions (**fig. 18**); elle est formée d'immenses dalles de grès coquillier, provenant très probablement des carrières de la Molière exploitées par le lieutenant Léger Arque de Seiry<sup>64</sup>. La coursière est entièrement bordée de garde-corps en ferronnerie dont les montants sont pourvus de chandeliers posés en applique, ce qui en indique l'usage festif<sup>65</sup>. Cette plateforme repose sur trois murs en maçonnerie qui ferment la petite cour et sur un portique à arcs déprimés qui ne servait pas de passage, mais simplement de bûcher. L'accès se faisait par deux portes, l'une côté cour, l'autre sur le jardin où se trouve également l'escalier qui permet d'arriver à la coursière supérieure. La liaison directe depuis l'habitation n'était pas prévue. Ce n'est que plus tardivement que l'on a placé une marche d'escalier contre le bandeau au-dessous de la tablette des deux fenêtres converties en portes (**fig. 19**).

La construction de cet ouvrage aurait été décidée en cours de chantier déjà, peut-être en 1784, lorsque le chevalier et son frère s'occupent des aménagements extérieurs, soit l'embellissement de l'entrée de la propriété avec l'établissement du quai le long du canal du Vounoz et le repavage

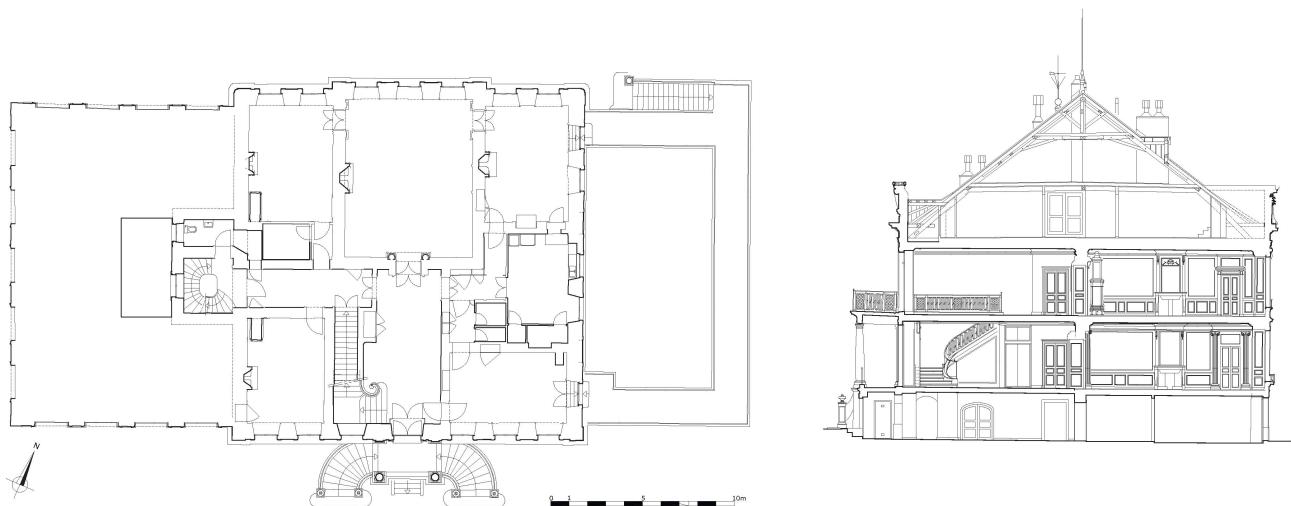


**19** Terrasse sur corps de portique, détail montrant la jonction malhabile avec la maison de maître (photo Jeremy Bierer).

de la route. Ces travaux auraient également visé à procurer un agréable premier plan depuis la terrasse. Le style du fer forgé des garde-corps, s'accordant à l'homogénéité constatée pour l'ensemble des ferronneries de la maison, accréditerait cette datation précoce. Une réalisation plus tardive n'est cependant pas exclue et on la préférerait lorsqu'on considère la stéréotomie du portique et la mouluration plus sèche des impostes, ce qui trahit au moins une main d'œuvre différente de celle engagée pour la demeure. Fait intrigant, le procès-verbal des taxateurs cantonaux indique en 1838 que tant ce portique que la maison ont 45 ans d'âge seulement<sup>66</sup>. S'ils se sont trompés pour la seconde qu'ils auraient dû rattacher, comme les bâtiments ruraux, à la date de la fontaine, ils se sont cependant fondés sur une indication concrète qu'il ne nous a pas été possible de confirmer. En ce cas, la terrasse sur portique aurait été dressée en 1793 à l'époque de Madeleine de Treytorrens<sup>67</sup>.

### L'orangerie

Appuyée contre la façade occidentale de la maison, l'orangerie, on l'a vu, a remplacé l'ancienne maison du fermier en 1849. Elle adopte un plan en U autour d'une petite cour de service. Ce corps de bâtiment chauffé<sup>68</sup>, destiné à recueillir toutes les plantes en pot ne supportant pas le gel, était



**20-21** Plan du premier étage et coupe à travers les vestibules et les grandes salles, en direction de l'ouest. Observer les correspondances architecturales jouant entre les élévations des deux salons; en particulier, le couronnement du miroir au deuxième étage donne l'impression de terminer également celui du premier placé dans le même plan vertical (relevé Archéotech SA, André Tardent et Vincent Banderet, 1991).

abondamment ajouré, par de hautes portes en plein-cintre sur les petits côtés, par de grandes baies de même forme (celle du sud agrandie en porte après 1894) sur la longue face. L'architecte Francis Landry, à qui on attribue cette construction, s'est efforcé de l'harmoniser avec la façade principale de la maison en mettant en œuvre dans les trumeaux la pierre de taille qui fait écho au rez-de-chaussée voisin dont l'entablement règle la hauteur de la retombée des arcs des portes. Les chaînes d'angle reprennent le module des pilastres.

#### Les tours de l'escalier de service et des latrines

L'orangerie a intégré dans son aile nord sans doute jusqu'en 1859 les structures de la tour-latrines originale de 1689 ainsi qu'un escalier de service ou une nouvelle galerie accrochée contre la façade de la maison. Les ajouts portés en 1849 sur le plan cadastral de 1838, relatifs à la construction de l'orangerie, montrent clairement que la tour d'escalier allant jusqu'aux combles et celle des latrines adjacentes, plus basse, n'existaient pas encore sous leur forme actuelle, car elles ont empiété dans la cour de 1849. Par leurs fenêtres en plein-cintre ornées de tores non strictement néo-classiques, ces deux tours doivent être attribuées aux travaux entrepris sous Jean-Louis Miéville, dès 1859<sup>69</sup>.

## L'INTÉRIEUR

Cette description tend à suggérer autant que possible l'état d'origine; elle prend donc quelques libertés relativement aux aménagements intérieurs actuels. En effet, les transformations ont été nombreuses, induites tant par des rafraîchissements périodiques par lesquels chaque propriétaire a voulu adapter les locaux aux goûts et modes du moment, que par des modifications plus profondes exigées par les changements de fonction des diverses pièces, puisque l'on est passé d'une double résidence privée à une sorte de «maison des congrès», annexe du Grand Hôtel des Bains voisin. Les modifications sont difficiles à déceler, car elles relèvent souvent du pastiche qui tend à imiter le décor original, heureusement encore fort présent dans les trois pièces donnant au nord.

## LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La maison abritait originellement un appartement à chacun des deux étages, aux dispositions absolument semblables et d'égale importance. Il n'y a pas véritablement de bel étage, car les deux niveaux sont pratiquement de hauteur similaire, relativement modeste (**fig. 20-21**). Cela

se comprend par le fait que la maison était partagée par les ménages des deux frères, Jean-Rodolphe et David-Philippe de Treytorrens, partition renouvelée probablement par Frédéric-Louis et Jean-Louis Miéville entre 1846 et 1894.

Les dispositions intérieures de la maison des Bains s'inscrivent dans une pratique fort habituelle au XVIII<sup>e</sup> siècle pour ce genre de demeure aristocratique. Côté entrée, le vestibule central, comportant l'escalier montant au deuxième étage (**fig. 22**), est flanqué des pièces les plus modestes: à droite les cuisines et les espaces réservés à la domesticité, à gauche, la chambre la plus simple de l'appartement. Sur le front nord, les pièces les plus belles, toutes mises à contribution lors de grandes réceptions, selon une organisation tripartite on ne peut plus classique, soit le grand salon dans l'avant-corps central, flanqué de la salle à manger à l'est et d'une chambre à coucher à l'ouest. L'étroitesse du vestibule, correspondant d'ailleurs à l'axe central de la façade méridionale, invite le visiteur à se rendre directement au grand salon qui apparaît d'autant plus ample lorsqu'on y entre (**fig. 23**).

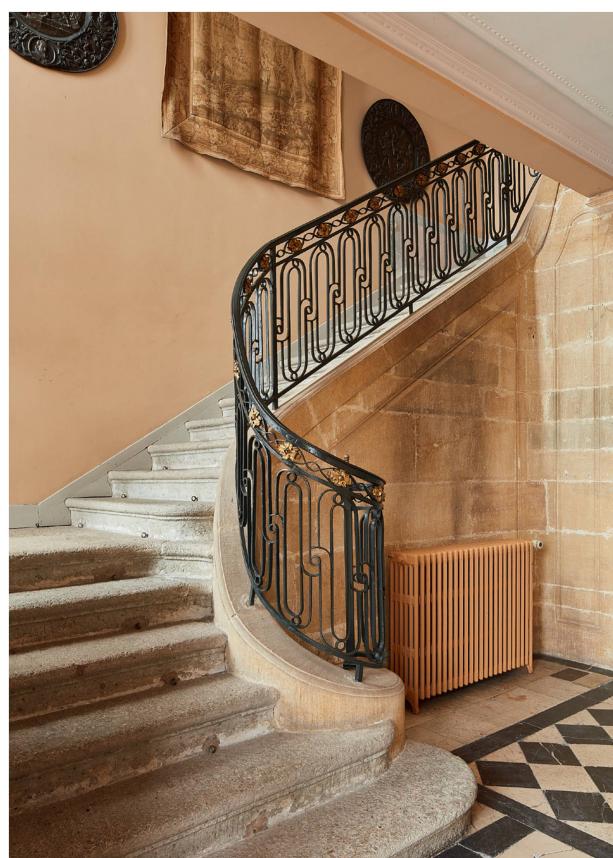
### LE SALON DU PREMIER ÉTAGE

C'est la pièce la plus vaste et structurellement le noyau de l'habitation, contre lequel vont s'appuyer les murs des autres subdivisions. Elle se pare du décor le plus riche. Les boiseries des parois, probablement exécutées par le menuisier Charles Frantz, s'organisent en un jeu très architectural et très hiérarchisé d'avant et d'arrière-corps que souligne une corniche formant entablement sur tout le pourtour de l'espace. La porte d'entrée est flanquée de colonnes ioniques rudentées, écho travaillé de celles du porche (**fig. 24**). Les longues parois latérales sont rythmées, en position médiane, par les saillies plus modestes de la cheminée à l'ouest et d'une grande glace à l'est et se terminent contre la façade par les passages d'honneur donnant dans les pièces secondaires, eux plus fortement marqués de pilastres. La relative faiblesse de hauteur n'a pas permis au plafond de se déployer. Il n'a d'ailleurs probablement reçu aucun décor à l'origine, car celui qui est visible doit être attribué aux Miéville après 1846, puisque les entrelacs floraux ornent le timbre (casque) de leurs armoiries<sup>70</sup> (**fig. 25**). Au-dessus des lambris d'appui, les panneaux, suggérant des tissus tendus, dans le même esprit stylistique de la pièce, sont une libre interprétation de la fin du siècle passé. Leur aspect original est inconnu. Enfin, les trois dessus-de-porte s'ornent de scènes en grisaille à l'antique évoquant l'Iliade. Au-dessus des portes secondaires, le sacrifice d'Iphigénie fait face aux adieux d'Hector et d'Andromaque<sup>71</sup>.

<sup>22</sup> *Le grand escalier (photo Jeremy Bierer).*

### LA SALON HALDIMAND DU DEUXIÈME ÉTAGE

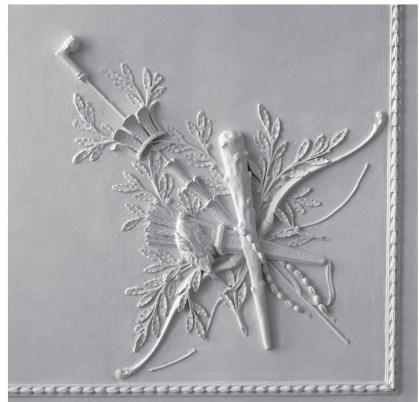
Le salon du deuxième étage présente un vocabulaire très semblable, mais plus modeste, dû au simple fait qu'il se trouve plus haut dans l'élévation de la maison, à l'instar de ses façades (**fig. 27**). L'entrée ne s'orne que d'une corniche soutenue par des pilastres. Le plafond montre dans les angles un trophée allégorique réunissant un arc et son carquois de flèches à une massue, évoquant amour et force. S'y ajoute la représentation beaucoup plus rare d'un calumet orné de collarlettes, plus ou moins déployées, de feuilles grasses (**fig. 26**). On y verrait là une évocation des destinées américaines du général Haldimand, réputé auprès des autochtones pour son sens de l'équité que lui commandaient ses convictions religieuses<sup>72</sup>. Les vertus pacifiques de la religion sont ici représentées par les feuillages d'olivier qui nouent ce curieux ensemble et qui se déploient en frise dans la voussure de plafond. L'allusion au général Haldimand pourrait être le fait des Treytorrens qui, on l'a vu, ont préparé un appartement pour loger ce personnage dans l'attente de l'achèvement de ses propres demeures; il pourrait aussi être un hommage posthume entrepris dans les années 1790 par Madeleine de Treytorrens, après le décès, dans la maison même, du célèbre général. Ces circonstances et le style du décor inciteraient à opter pour cette dernière hypothèse.





**23-24** Salon du premier étage, vue depuis l'entrée vers les fenêtres sur le jardin et les portes d'honneur donnant dans les deux pièces secondaires, chambre à coucher à gauche, salle à manger à droite; porte monumentale (photos Jeremy Bierer).

**25** Salon du premier étage, plafond, médaillon central, vers 1846 ? Au milieu des guirlandes de fleurs, on voit répété le timbre casqué de Frédéric-Louis Miéville (photo Claude Bornand, 2001).



**26** Salon du deuxième étage, plafond, trophée d'angle avec calumet, peu avant 1800 (photo Claude Bornand, 2001).



**27** Le salon du deuxième étage, vue générale, boiseries de 1778-1785 avec décor ajouté peu avant 1800. Le dessus-de-porte montre une scène bucolique. Le parquet a été refait à la fin du siècle passé (photo Jeremy Bierer).



**28** Chambre à coucher du deuxième étage.  
Poêle en faïence de Jacob Ingold, vers 1784-1785,  
alimenté par son petit côté (photo Jeremy Bierer).



**29** Salon du deuxième étage, la cheminée et le poêle de Jacob Ingold. Le manteau de cheminée, avec ses cannelures, confirmerait un achèvement du décor de cette salle peu avant 1800 (photo Jeremy Bierer).

## GLACES, APPLIQUES EN BOIS DORÉS À LA FEUILLE, POÈLES EN CATELLES ET CHEMINÉES

Non seulement les salons, mais toutes les pièces résidentielles s'ornent de glaces au cadre Louis XVI dorées à la feuille. Alors qu'elles sont simplement rectangulaires au premier étage, celles du deuxième étage, parce qu'elles sont au-dessus des premières (**fig. 21**), se terminent par un couronnement, simple urne flanquée de guirlandes de fleurs entre les fenêtres, ou, dans les trumeaux plus larges des parois latérales, coupes ornées de fleurs et de fruits ainsi que de diverses évocations allégoriques du travail de la terre et de ses richesses. À ces coupes en applique des miroirs<sup>73</sup> ou de certains dessus-de-porte répondent les vases ou les corbeilles en ronde bosse qui couronnent les imposants poèles blancs en faïence attribués au potier de terre Jacob Ingold, installé au faubourg des Moulins<sup>74</sup> (**fig. 28**).

Les fourneaux les plus amples et les plus travaillés se trouvent fort logiquement dans les salons. Ils sont disposés en long avec leur plus grande face contre la paroi et montrent un corps supérieur trapézoïdal en volute orné de guirlandes et chutes de fleurs (**fig. 29**) ; au deuxième étage, ce motif se répète à l'arrière dans une peinture en grisaille très soignée. Le poêle du premier étage n'est plus à sa place initiale puisque le salon en est dépourvu, il a été déplacé dans la chambre à coucher voisine. Toutes les pièces montrent une grande variété de manteaux de cheminées basses, appelées de façon fort suggestive « chauffe panse ».

De style Louis XVI et Directoire, certainement produites par l'entreprise Funk à Berne, elles sont façonnées dans des marbres bruns ou roses veinés de blanc, étrangers à la région.

## LES CHAMBRES À COUCHER, LES SALLES À MANGER ET LEURS ANNEXES

Les chambres à coucher sont lambrisées entièrement, le décor est très sobre. Le lit était installé dans une alcôve, actuellement condamnée (**fig. 30**), mais qui pouvait l'être déjà à l'époque de façon provisoire, pour permettre de joindre la pièce au grand salon à l'occasion des réceptions. L'alcôve ménageait un petit vestibule à l'entrée de la pièce et, dans le couloir adjacent, un dégagement qui permettait d'alimenter le fourneau placé à l'avant du lit, appuyé contre un gros mur porteur dont la position particulière est justifiée pour donner encore accès à la tour des latrines. Si cette dernière, dans son aspect actuel, remonte à l'époque de Jean-Louis Miéville, ce passage est beaucoup plus ancien, car il conduisait à la galerie allant vers à la tour des aisances de 1689<sup>75</sup>.

À la différence des autres pièces, la salle à manger du premier étage est moins chauffée, car le poêle, côté cuisine, prend la forme d'un bahut sur lequel on pouvait sans doute déposer les plats pour qu'ils restent chauds ; celle du deuxième étage est dotée d'un fourneau à tour comme les



**30** Chambre à coucher du premier étage. L'alcôve du lit a été obturée. Boiserie et cheminée autour de 1800. Le fourneau était originellement dans le grand salon central de ce même étage (photo Jeremy Bierer).



**31** Salle à manger du premier étage, plafond peint, artiste inconnu, après 1896 ? (photo Jeremy Bierer)

autres pièces secondaires. Si l'ornementation est moins riche, les lambris sont tous de hauteur et accentuent les valeurs verticales des pièces<sup>76</sup>. Au premier étage, le plafond est paré d'une vaste peinture à grand médaillon central et rinceaux structurés par des caissons en trompe-l'œil (**fig. 31**). L'artiste, inconnu, s'est essentiellement emparé des motifs décoratifs visibles dans la maison pour en livrer une interprétation fort originale : fruits, fleurs, instruments de musique sont disposés dans des coupes posées sur une table basse soutenue par des animaux fantastiques. Comme le vocabulaire stylistique ressortit à l'éclectisme, on attribuera cette singulière composition au début de l'époque hôtelière, dès 1896.

#### LES CUISINES ET LEURS ANNEXES, LE

#### LOGEMENT DES DOMESTIQUES

En liaison avec la salle à manger et à main droite du vestibule central, les structures principales de la maison attestent l'existence de deux grandes pièces, l'une dévolue à la cuisine et à l'office, l'autre dans l'angle de la demeure, certainement réservée originellement aux domestiques, chauffée uniquement par une modeste cheminée d'angle<sup>77</sup>. Dès 1896, ces chambres ont été mises à disposition de la clientèle de l'hôtel; elles ont reçu des boiseries et les cheminées ont été remplacées par des poêles, celui du deuxième étage provenant de la chambre à coucher du premier, celui du premier, en céramique, de production industrielle.

Surtout depuis la construction de l'actuel escalier de service après 1859, la domesticité, puis le personnel de l'hôtel, ont investi les combles, dans des chambres éclairées par des lucarnes, certaines antérieures à 1837, toutes disparues en 1987<sup>78</sup>. L'espace de la cuisine est maintenant cloisonné pour ménager des pièces de rangement et des armoires encastrées; les transformations ont été nombreuses : le mode de cuisson actuellement visible n'est plus la cheminée accompagnée d'un éventuel potager, mais la cuisinière de marque «Prometheus» à quatre plaques commandées par des boutons rouges lumineux, article très vendu en Suisse au début des années 1960. Cette installation résulte de la réaffectation de la maison en deux appartements privés loués par la Ville; elles subsistent encore parce que ces lieux n'ont pas été réinvestis par le nouvel hôtel voisin ouvert en 1987.

#### AUTRES LOCAUX DE SERVICE, LE REZ-DE-CHAUSSÉE

Le rez-de-chaussée n'était originellement pas habité, il servait essentiellement de cave et d'entrepôt. Derrière la façade nord, on a accentué la fraîcheur de certains locaux en diminuant l'importance des jours, qui se limitent à d'étroits soupiraux, mais, pour ne pas rompre l'ordonnance, ces ouvertures sont insérées dans une ample feuillure façonnée dans la pierre de taille d'origine, de mêmes dimensions que les fenêtres carrées voisines, fermées par des contrevents

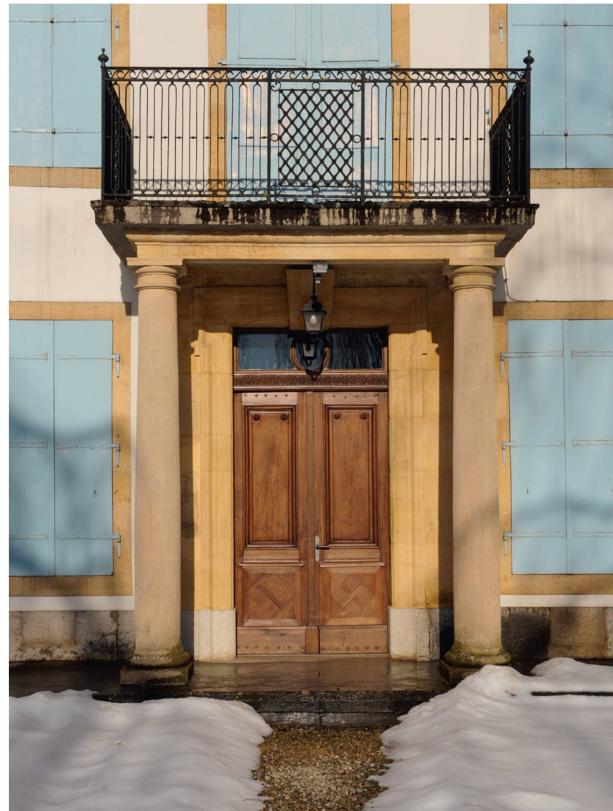
pour camoufler la supercherie. Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, la pièce située à main gauche de l'entrée méridionale, ainsi que probablement celle sise sous les grands salons, ont reçu des lambris et un poêle en catelles de facture très sobre. La liaison avec l'appartement du premier étage était assurée par un escalier en pierre à volée droite placé exactement au-dessous de celui du vestibule.

## APPRÉCIATION, COMPARAISONS

Les parentés entre la façade nord de la maison Treytorrens des Bains et celle de l'Hôtel de Ville d'Yverdon (1768-1769) et surtout avec les projets produits par Béat de Hennezel pour celui-ci, de même que la composition originale de la face de l'entrée, conduisent à confirmer l'attribution de cette spectaculaire demeure à cet architecte amateur, issu de la petite noblesse régionale. L'absence d'arcs de divers types au profit exclusif du simple linteau pour les fenêtres, de plus carrées et sans encadrement au rez-de-chaussée, inscrit cette demeure dans les traits novateurs du néoclassicisme, mais on n'y observe pas les audaces compositionnelles et volumétriques qui peuvent se voir au château de Champittet conçu pour le général Frédéric Haldimand, cousin des frères Treytorrens, entre 1789 et 1791. Celui-ci a repris pour l'entrée de sa demeure le balcon formant porche sur colonnes toscanes (**fig. 32**). Le garde-corps en fer forgé présente des formes très proches de celles mises en œuvre aux Bains, soit une alternance de panneaux à quadrillage losangé et de barreaux jumelés, mais ici sans les rosaces Louis XVI et traité de façon plus gracile; il témoigne de la même évolution vers le néoclassicisme, pratiqué par un serrurier-ferronnier, peut-être le même qu'aux Bains, tenu au courant (par l'architecte?) des dernières innovations.

L'originalité de Champittet est le fait non pas d'un architecte accompli, mais d'un amateur éclairé qui ne serait autre qu'Haldimand lui-même<sup>79</sup>. Le type particulier de fenêtre à crossettes et à deux bandeaux de la façade nord des Bains se voit également, ainsi qu'à la maison de la rue du Lac, cette dernière très influencée par le logis de l'Aigle royal de Hennezel. On pourrait y déceler la manière de l'entrepreneur, soit le maître maçon Henri Landry, attesté dans les deux maisons d'Haldimand<sup>80</sup>, lequel aurait également pu se charger de la construction des Bains.

Il faut souligner la hiérarchisation et le soin extrême apporté au second œuvre intérieur et à son décor; cela se perçoit surtout dans les grands salons, car les pièces secondaires ont été l'objet de modifications que l'on ne cerne pas très bien: l'enquête matérielle devrait en être poussée par



**32** Cheseaux-Noréaz, maison de Champittet, entrée principale sur la façade occidentale (photo Daniel de Raemy).

l'analyse des couches picturales, de l'assemblage des panneaux ou encore du ferrement.

S'il fallait chercher un modèle chronologiquement et géographiquement proche qui aurait pu inspirer la campagne des Bains, il faut mentionner ici l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel (**fig. 33**), conçu en 1764 par l'architecte bernois Érasme Ritter avec qui Hennezel a peut-être eu des échanges directs<sup>81</sup>. Par l'usage des colonnes, à l'extérieur et à l'intérieur, par le couronnement axial de la façade sud et par l'emploi du refend au rez-de-chaussée dans les deux divisions latérales, la maison des Treytorrens fait en effet un peu écho à cette résidence somptueuse<sup>82</sup>. Cette dernière montre également la mise en œuvre de l'entablement, certes entre les deux étages supérieurs, afin d'appuyer les valeurs horizontales, très fortement exprimées entre le rez-de-chaussée et le premier étage: en effet, les socles des pilastres et piliers engagés n'interrompent par la large bande en pierre de taille constituée par les allèges des fenêtres, laquelle se prolonge encore avec les gardes corps des terrasses latérales. Si l'on peut attribuer à Madeleine de Treytorrens la réalisation de la plateforme sur terrasse peut-être en 1793, cette dernière aurait aussi trouvé là une source d'inspiration, par l'intermédiaire de la veuve de



33 Façade principale de la maison DuPeyrou à Neuchâtel (photo Thierry Petit, 2011).

DuPeyrou, qui était alors propriétaire de Champittet et, de ce simple fait, assurément en relation avec elle<sup>83</sup>. Plus tard, en 1849, l'orangerie est venue compléter cette comparaison formelle, peut-être déjà désirée par Madeleine ou son cousin et successeur, Henri de Treytorrens.

Par elle-même, la maison des Bains, future villa d'Entremonts, offre à la ville d'Yverdon, alors en pleine métamorphose classique, un portail visuel avantageux au voyageur arrivé de Lausanne ou de Moudon. En contrepoint du logis communal des Bains, elle propose un jalon architecturé de bel aloi qui contribue à l'embellissement des accès urbains, que la Ville s'efforce alors de soigner en améliorant les routes et les chaussées et en les plantant d'arbres. Même si son financement a été permis dans les heures peu glorieuses du commerce triangulaire, c'est un témoin magnifique du Siècle des Lumières, et plus particulièrement du général Haldimand qui y a demeuré, esprit progressiste et intègre, portant haut le souci du bien commun, appliqué bien au-delà des gens de sa condition. La ville d'Yverdon en a tiré avantage<sup>84</sup>. L'édifice rend également un hommage posthume au savoir-faire d'excellents artisans à qui les frères Treytorrens ont ainsi permis de donner le meilleur d'eux-mêmes, enrichis spirituellement, espérons-le, par leur travail, mais assurément jamais épargnés par les soucis matériels de l'existence. À l'exception du potier Jacob Ingold et du menuisier Charles Frantz, ils demeurent inconnus<sup>85</sup>. Il appartient maintenant à la Ville d'Yverdon, l'actuel propriétaire, d'assurer la mise en valeur de ce patrimoine, tout en ayant soin d'en conserver la substance historique.



34 David-Philippe de Treytorrens arborant la décoration de l'Ordre du Mérite militaire accordé par Louis XV en 1771. Pastel postérieur à cette date, auteur inconnu, 65 x 45.5 cm (Musée d'Yverdon et région, photo Fibbi-Aeppli).

## REMERCIEMENTS

L'enthousiasme de Béatrice Lovis a été à l'origine de cette étude; elle a apporté le soutien de la section vaudoise de Patrimoine suisse. L'apport de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été essentiel; son archiviste, Catherine Guanzini, m'a offert des conditions-cadres favorables, en me facilitant l'accès tant aux documents qu'à la villa d'Entremonts. J'ai pu arriver aux recoins les plus secrets de cette dernière grâce aux clefs de Jean-Philippe Beney du Service des Bâtiments. Le Grand Hôtel des Bains a gracieusement mis à disposition son personnel pour déplacer le mobilier moderne afin de procéder aux prises de vue. Je remercie également Olivier Kernen, ancien syndic, jadis très impliqué tant au centre thermal que dans l'administration du Grand Hôtel des Bains, de m'avoir informé sur l'histoire subrécente de la propriété. Merci également à *Monuments vaudois* d'accueillir ce texte, relu et mis en page par Gilles Prod'hom. Yves Eigenmann a redessiné certains plans. Jeremy Bierer est l'auteur des photos actuelles de l'édifice réalisées pour cet article. J'ai bénéficié des apports non négligeables de Monique Fontannaz, fine spécialiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, aux connaissances incontournables sur le patrimoine yverdonnois de cette époque. Gratitude et reconnaissance vont encore à d'autres collègues et amis qui m'ont aidé sur un point ou un autre, ou procuré de la documentation: Gaëtan Cassina, Olivier Feihl, Michel Fuchs, Jean-Blaise Gardiol, Marcel Grandjean aux suggestions toujours judicieuses, Michèle Grote, Anne-Laure Juillerat, Dave Lüthi, Dominic Pedrazzini, Anna Pedrucci, Claire Piguet, France Terrier, Nicolas Vernot. La relecture attentive de Jean-François Cand, homme de lettres émérite, a contribué à la clarté du propos.

## NOTES

<sup>1</sup> Léon & Georges MICHAUD, *Yverdon*, Neuchâtel 1947 (Trésors de mon pays 26), p. 13.

<sup>2</sup> Christian SCHÜLÉ, *Les eaux thermales d'Yverdon-les-Bains, une source d'histoire*, Yverdon 2007, p. 65.

<sup>3</sup> On consultera la généalogie fondamentale d'Auguste VUILLEUMIER & Maxime REYMOND, «Treytorrens», in *Recueil de généalogies vaudoises*, t. I, 2<sup>e</sup> fascicule, Lausanne 1914, pp. 189-242.

<sup>4</sup> ACV, Fk 232, reconnaissance Chalvin, f<sup>o</sup>s 28v-30, 4 avril 1404.

<sup>5</sup> VUILLEUMIER & REYMOND 1914 (cf. note 3), p. 226.

<sup>6</sup> Gros volume manuscrit conservé dans le fonds ancien de la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains sous la cote 7003. Une analyse en a été faite par Sven STELLING-MICHAUD, «Le 'Livre de raison' de Marc de Treytorrens (1681-1725)», in *RHV*, 47, 1939, pp. 264-273.

<sup>7</sup> Monique FONTANNAZ, *Les Cures vaudoises*, Lausanne 1986, p. 88.

<sup>8</sup> Daniel DE RAEMY, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330), un modèle, le château d'Yverdon*, Lausanne 2004, t. II, p. 444.

<sup>9</sup> Les Bains de la Ville comportaient alors, autour de l'édicule abritant la source sulfureuse, un bâtiment abritant les dépendances rurales et surtout le logis destiné aux curistes (**fig. 4 et 12**). Celui-ci, édifié entre 1732 et 1735, s'inscrit dans le corpus des résidences classiques de type «castral». Les concepteurs de l'édifice, soit l'architecte Guillaume Delagrange et l'inspecteur des bâtiments de LL.EE., Jean-Gaspard Martin, ont opté pour un grand corps de bâtiment flanqué de deux tours quadrangulaires, dispositions générales traditionnelles et archaïsantes qui trouvent leurs racines dans l'architecture des châteaux du Moyen Âge. Delagrange serait également

l'auteur du château de Pampigny, du même type, juste antérieur d'une année (1731). La formule séduit durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle: à Lausanne, le château de Vennes en est un exemple des plus tardifs, de 1779-1780, quasi contemporain de la villa d'Entremonts qui va nous intéresser ici (Marcel GRANDJEAN, «L'architecte Guillaume Delagrange», in *Le refuge huguenot en Suisse* [cat. exp. Musée historique de l'Ancien-Evêché], Lausanne 1985, pp. 239-243).

<sup>10</sup> L'actuelle avenue des Bains est bordée d'un trottoir très large. Cette largeur trouve son origine dans l'emprise de ce ruisseau disparu dans les années 1930 avec l'implantation du nouveau tracé du chemin de fer. Il a fallu aménager une conduite souterraine partant derrière les cibles du stand de Floreyres et conduisant ces eaux directement dans le Buron sous le pont franchissant cette rivière à la hauteur de la rue de Gasparin.

<sup>11</sup> TREYTORRENS Ms 7003 (cf. note 6), f<sup>o</sup> 10v.

<sup>12</sup> Régulièrement cité entre 1679 et 1717 dans les comptes bailli-vaux (ACV, Bp 42/24-30).

<sup>13</sup> ACY, Aa41, Conseil, f<sup>o</sup> 17, 26 mars 1694. Cette même année, Marc de Treytorrens prend les Bains en location.

<sup>14</sup> ACY, Aa45, Conseil, f<sup>o</sup> 94, 11 mai 1711. Jean-Philippe de Treytorrens avait amodié les Bains de la Ville en 1701 pour une durée de 30 ans (SCHÜLÉ 2007 [cf. note 2], p. 38; TREYTORRENS Ms 7003 [cf. note 6], f<sup>o</sup> 18).

<sup>15</sup> TREYTORRENS Ms 7003 (cf. note 6), f<sup>o</sup> 30.

<sup>16</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 9. Il s'agissait de la teinturerie désaffectée depuis la cessation des activités de la manufacture de Pyrame de Candolle, sise à l'emplacement du n° 11 de la rue des Casernes.

<sup>17</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 17. Soit l'actuelle maison Schaefer où se trouve la librairie Payot.

<sup>18</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 32v.

<sup>19</sup> *Ibid.*, pp. 35-36.

<sup>20</sup> ACY, Aa81, Conseil, p. 45, 3 avril 1776.

<sup>21</sup> VUILLEUMIER & REYMOND 1914 (cf. note 3), p. 237.

<sup>22</sup> ACV, PP 882/6, fonds Treytorrens: «Extrait de l'inventaire et partage de la succession de noble Jean-Rodolphe DeTraytorens d'Yverdon entre noble Dselle Madeleine DeTraytorens sa sœur et noble Mlle Henriette DeTraytorens sa nièce en 1791.» Les plantations des Lefort ont été saisies par les Haïtiens après la révolution de Toussaint Louverture, décédé au Fort de Joux. Le nouvel État de 1804, par ses traités avec la France, s'est montré très accommodant puisque les héritiers ont pu récupérer de confortables sommes, mais l'affaire n'a été liquidée que dans les années 1870 (même fonds: lettre d'Edmond Tissot).

<sup>23</sup> Pauline Buisson a donné naissance à un enfant naturel dont le statut juridique a entraîné une longue procédure entre les Treytorrens et la Ville, terminée après le décès de l'intéressé, largement commentée dans une perspective anecdotique et vieillie par Léon MICHAUD, *Yverdon à travers son passé*, Yverdon 1969, pp. 66-71. Yverdon compait en ses murs un autre esclave au service du général Frédéric Haldimand, qui résidait également dans la campagne des Bains (voir plus bas, note 31). Il a été enfermé deux fois à l'hôpital en 1789 par mesure disciplinaire (ACY, Aa89, Conseil, p. 236, 31 janvier 1789; p. 447, 24 octobre 1789). À notre sens, l'étude du procès mériterait d'être reprise pour déterminer dans quelle mesure le statut juridique de ces deux Africains se différenciait de celui de domestique, s'ils étaient bien considérés comme des esclaves. D'autres cas en Suisse romande ont été étudiés par Olivier PAVILLON, *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, Lausanne 2017.

<sup>24</sup> Lors de leur taxation, le 25 avril 1838, la commission estime que les annexes rurales ont toutes 60 ans d'âge, ce que confirment les données documentaires, mais les taxateurs ont dû fonder simplement leur estimation sur le millésime gravé de la fontaine (ACV, GEB 387/6, 25 avril 1838, pp. 368-373).

<sup>25</sup> Marcel GRANDJEAN, «L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis», in *RHV* 92, 1984, p. 34.

<sup>26</sup> Vuillemin se construit alors avec le même matériau sa propre maison «en l'Île», soit près des anciens moulins d'Yverdon. Cette maison s'est retrouvée située au bord de la rue du Midi, entre la rue des Moulins et la Thièle; elle a été démolie en 1979. Vuillemin édifie également un débit de vin, à l'origine d'un établissement bien connu des Yverdonnois, récemment fermé, le Café de l'Île (Daniel DE RAEMY, *L'ancienne forge Berrue*, à paraître). Sur Charles Frantz: ACY, Aa85, Conseil, p. 355, 22 novembre 1782. Charles Frantz, originaire de Strasbourg, est employé de Pierre-Abraham Guignard, l'auteur des boiseries de l'Hôtel de Ville. Frantz est attesté avant 1811 à la campagne de Vaudijon sur la commune de Colombier où il sculpte avec son fils les boiseries d'un salon (Jean COURVOISIER, *Les districts de Neuchâtel et de Boudry*, Bâle 1963 [MAH Neuchâtel III], p. 332). Sur ce menuisier et Guignard, voir en dernier lieu Gilles PRODHOM, «Le salon de la maison du Pommier 7 à Neuchâtel. Une oeuvre totale de l'ébéniste vaudois Pierre-Abraham Guignard», in *Monuments vaudois* 3, 2012, pp. 70-79.

<sup>27</sup> ACY, Aa86, Conseil, p. 80, 30 août 1783.

<sup>28</sup> British Library, arch. Haldimand, A 21736, 25, 28 janvier 1785; 152, lettre du 13 décembre 1785 du chevalier de Treytorrens à Haldimand (aimable communication de Monique Fontannaz).

<sup>29</sup> ACY, Aa86, Conseil, p. 345, 24 juillet 1784; ACY, Ab3, Municipalité, p. 301, 24 novembre 1804.

<sup>30</sup> ACY, Aa88, Conseil, p. 238, 17 juin 1787.

<sup>31</sup> ACY, Aa90, Conseil, p. 424, 6 juin 1791: «L'ensevelissement de Mr le général Haldimand décédé hier aux Bains»; Monique FONTANNAZ & Anne DUPASQUIER, *Le Domaine de Champ-Pittet à Cheseaux-Noréaz VD*, Berne 1985 (Guides de monuments suisses 367), pp. 9-10.

<sup>32</sup> La mère de Frédéric Haldimand était Madeleine, née Treytorrens, sœur de Jean-Rodolphe, père des deux reconstructeurs de la maison de maître. Dans son Journal de raison, le grand-père de ces derniers, Marc, avait salué la venue au monde du petit Frédéric, durant la nuit du 9 au 10 juillet 1718 (TREYTORRENS Ms 7003 [cf. note 6], f° 34).

<sup>33</sup> Le logement vide du général est occupé dès l'année suivante par la duchesse Georgiana de Devonshire (SCHÜLÉ 2007 [cf. note 2], p. 49).

<sup>34</sup> ACY, Ab17, Municipalité, p. 20, 11 janvier 1839.

<sup>35</sup> ACY, Ab16, Municipalité, p. 527, 1 juin 1838.

<sup>36</sup> ACY, Ab17, Municipalité, p. 157, 8 janvier 1840. La vente comprenait tout le domaine des Bains neufs avec ses bâtiments sur 10,76 ha, ainsi que les champs du Rafour, en dessous de l'actuel domaine de Montriant, de 3,76 ha (zone verte sur la fig. 2). À l'heure où 80 000 francs ne permet plus d'acquérir ne serait-ce qu'un modeste studio, on se prend à rêver!

<sup>37</sup> <https://gw.geneanet.org/olivieraauthier?lang=fr&p=clemence&n=blanc>; généalogie consultée le 26 janvier 2018.

<sup>38</sup> Sur Pierre-Louis Blanc, voir Daniel DE RAEMY & Patrick AUDERSET, *Histoire d'Yverdon, III, de la Révolution vaudoise à nos jours*, Yverdon 1999, pp. 45, 51-52, 160.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 72. La brasserie se situait à l'angle des rues d'Orbe et de Neuchâtel. Elle a été construite en 1770 par son père, soit Jonas-François-Louis Miéville, dit «le Cadet» qui a été également le premier tenancier de la nouvelle auberge communale, L'Aigle royal.

<sup>40</sup> ACV, Gf 387-12, f° 81.

<sup>41</sup> Ce que confirme Alexandre CROTTET, *Histoire et Annales de la Ville d'Yverdon*, Genève 1859, p. 633.

<sup>42</sup> Archives nationales, Paris, fonds Banque Thuret et Cie, 68 AQ, 95, Londres. Nous n'avons pas consulté ce fonds privé requérant autorisation. L'inventaire en ligne des Archives nationales mentionne L. Miéville associé à G. Kraeutler en 1829. S'agit-il de Frédéric-Louis, représentant cette banque à Paris? Mais d'après les données généalogiques, il serait encore bien jeune, puisqu'il est né en 1808.

<sup>43</sup> La dissolution est prononcée le 31 décembre 1873, sous la signature de Jean-Louis Miéville, et trois membres d'une autre famille yverdonnoise bien connue, les Simond (*The London Gazette*, 2 janvier 1874, p. 24), consécutivement au mariage ayant uni Marie-Suzanne, une sœur des trois frères, à Denis Simond, propriétaire de l'ancienne maison Combettaz de 1802, à l'angle de la rue de Neuchâtel et de la place Bel-Air, toujours existante puisqu'elle abrite les services sociaux de la Ville. Un des signataires, François-Frédéric, est le fils de feu Denis Simond.

<sup>44</sup> François-Frédéric Miéville (1795-1872), l'aîné des frères, a été en charge de la gestion financière de l'hôpital dès 1855 jusqu'à son décès et a assisté à la démolition du bâtiment médiéval en 1861; il fait un modeste legs de 50 francs à cette institution. Son jeune frère Jean-Louis (1808-1897) reçoit en 1882, à l'occasion d'un de ses séjours à sa campagne yverdonnoise, les remerciements officiels de la Ville pour ses «dons considérables pour la construction, l'ameublement et la marche» de la nouvelle infirmerie de la rue Pestalozzi inaugurée en 1874 (ACY, Ab31, Municipalité, p. 318, 30 août 1882). On aurait là un indice de la différence de statut des deux frères: l'aîné, maîtrisant visiblement la gestion financière, s'est peut-être formé à Londres, mais n'y a pas poursuivi son séjour ni fait fortune.

<sup>45</sup> <http://genealogy.links.org/links-cgi/readged?:/home/ben/camilla-genealogy/current%210%3a117616+2-5-0-1-0>, consultée le 26 janvier 2018; DHBS, IV, p. 754. Les dates d'exercice de Jean-François Miéville sont données sur un grand panneau accroché dans la crypte de la cathédrale même. On ne sait par quel élan ce modeste ministre yverdonnois, formé à l'Académie de Lausanne, s'est retrouvé à la direction spirituelle des descendants de ce refuge wallon provoqué à l'époque des Pays-Bas espagnols. Faut-il y voir les recommandations du général Frédéric Haldimand, comme le suggère CROTTET 1859 (cf. note 41), p. 633 ou les relations du commerçant sis au bout de la rue de Lac, Frédéric Mandrot?

<sup>46</sup> ACY, Aa86, Conseil, p. 331, 3 juillet 1784. Cité par Valerie CARNEY, «Meet the Family», Matfield Vicarage 1973, p. 62. Publication d'ordre privé; un exemplaire est consultable aux ACY. Cette auteure, qui propose là un historique de sa famille, est l'arrière-petite-fille d'Amédée-François Miéville, un frère des propriétaires d'Entremonts, né à Yverdon en 1803, mais resté en Angleterre.

<sup>47</sup> ACY, Ca4, Plan Richard, renvois du folio 33, campagne des Bains à Blanc-de Félice: 5) pré de 7112 toises [1 toise = 9m<sup>2</sup>]; 6) champ de 1082 toises; 7) pré de 3539 toises; 8) jardin; 9) pré; 10) rucher; 11) logement de fermier; 12) cour; 13) logement; 14) plateforme, terrasse et bûcher; 15) cour; 16) cour [avec la fontaine de 1778]; 17) jardin; 18) four et chambre à bains; 19) pré; 20) poulailler et buatot; 21) cour; 22) serre et pigeonnier; 23) logement granges et écuries; 24) cour; 25) cour; 26) buatot; 27) hangar. Renvois du folio 34, à la Ville d'Yverdon: 1) pré; 2) buatot et poulailler; 3) cour; 4) grange, écurie et chambres; 5) chambre et couvert de fontaine;

6) cour; 7) logement; 8) chambres à bains; 9) pavillon sur la source; 10) jardin; 11) pré.

<sup>48</sup> ACY, Ab19, Municipalité, p. 58, 25 avril 1848 et p. 117, 23 septembre 1848. Cela aurait permis de joindre les terres du Rafour à l'ensemble domanial. Le pré Borsay a été loti pour des villas individuelles dans les années 1940 avec la création du chemin de Montchoisi, après le creusement du fossé du chemin de fer.

<sup>49</sup> Alfred RENOUARD, «La culture artificielle du raisin en Angleterre», in *La Nature*, 881, 19 avril 1890.

<sup>50</sup> CROTTET 1859 (cf. note 41), p. 12.

<sup>51</sup> Francis Landry a épousé Rose Simond, fille de François, syndic d'Yverdon de 1836 à 1862, et nièce de Denis, beau-frère des trois propriétaires d'Entremonts. Voir DE RAEMY & AUDERSET 1999 (cf. note 38), p. 21 pour les Simond et p. 76 pour les Landry.

<sup>52</sup> Publicité non datée, probablement postérieure à la période Émery, publiée par SCHÜLÉ 2007 (cf. note 2), p. 15.

<sup>53</sup> SCHÜLÉ 2007 (cf. note 2), pp. 63-82.

<sup>54</sup> ACV, GB 287c, Plan Decoppet 1900, renvois du f° 77: 1) jardin; 2) jardin; 3) bûcher; 4) jardin; 5) pré; 6) serres; 7) serres; 8) fruitier; 9) remise; 10) place; 11) serre; 12) orangerie; 13) place; 14) logements; 15) plate-forme et terrasse; 16) place; 17) logement du fermier; 18) écurie, fenil, sellerie et chambre; 19) promenoir; 20) jardin; 21) porcherie; 22) coulage et four; 23) porcherie; 24) cave voûtée; 25) basse cour et bûcher; 26) granges, caves, remises et écurie; 27) transformateur électrique construit par la société électrique des Clées; 28) étable à porcs; 29) remise; 30) bûcher; 31) hôtel, pension, logement, caves et véranda; 32) soute à charbon; 33) place; 34) logement et chambre de bains; 35) véranda; 36) pavillon; 37) place.

<sup>55</sup> *Journal d'Yverdon*, 5 septembre 1896, p. 1: «Les jardins et parcs de l'établissement ont été considérablement agrandis par la réunion de la propriété d'Entre-Monts à celle des Bains. Il y a des pelouses, des ombrages et des fleurs à profusion, dont jouissent largement nos hôtes en été.» Cité par SCHÜLÉ 2007 (cf. note 2), p. 67.

<sup>56</sup> Ce que suggère une lettre de Pierre Margot, représentant la Commission fédérale des monuments historiques, à Raymond Rouilly, architecte de la Ville, 23 juin 1969 (ACY, URBAT, Vmt 147). Le remplacement des pierres de taille en extérieur, lorsque c'est nécessaire, se poursuit: les interventions les plus récentes sont dues à l'entreprise «Pierres naturelles» d'Alain Vos.

<sup>57</sup> Les archives fédérales des Monuments historiques, maintenant conservées à la Graphische Sammlung de la Bibliothèque nationale, ne conservent qu'un dossier très succinct indiquant au plus le coût des travaux et l'implication de l'entreprise yverdonnoise Petitpierre.

<sup>58</sup> Colette GRAND, «Yverdon-les-Bains – Villa d'Entremonts, relevés des lucarnes et des boiseries de double-fenêtre», Archéotech SA, Pully, rapport du 19 mai 1987; Pierre-Antoine TROILLET, «Domaine d'Entremont - l'orangerie, compte-rendu de visite et examen archéologique succinct», Archéotech SA, Pully, rapport de février 2000; Luigi NAPI, «Yverdon-les-Bains, Maison d'Entremont, ECA 1140, observations archéologiques et documentation photographique», Vevey, rapport du 4 juillet 2006. Un relevé complet de la maison ainsi qu'une fort précieuse couverture photographique exhaustive des deux appartements ont été réalisés en 1990-1991 par André Tardent et Vincent Banderet de l'entreprise Archéotech SA. Le cadre historique a été posé en préalable par Monique FONTANNAZ, «La maison d'Entremont à Yverdon, Dossier historique», rapport du 6 juin 1986.

<sup>59</sup> En effet, les chapiteaux ioniques ne soutiennent rien, car ils se situent à l'avant des moulurations de l'entablement.

<sup>60</sup> Soit celles de la famille Treytorrens d'abord, puis celles des Miéville dès 1846, encore visibles sur une photo de 1933 publiée par Frédéric GILLIARD, *La maison bourgeoise en Suisse, le canton de Vaud*, II, 2<sup>e</sup> éd., Zurich 1961, planche 35 (sur ces armoiries voir Donald-Lindsay GALBREATH, *Armorial vaudois*, II, Baugis-sur-Clarens 1934-1936, p. 464 pour Miéville et pp. 673-674 pour Treytorrens). Ces armoiries anciennes ont été remplacées en 1969 par celles de la Ville après un énergique nettoyage qui en a fait disparaître toute trace (lettre de Pierre Margot, cf. note 56).

<sup>61</sup> GRANDJEAN 1984 (cf. note 25), p. 36.

<sup>62</sup> Sur l'ancre une inscription: «ROCHEFORT». S'agit-il du nom du navire ou de l'officier supérieur sous les ordres duquel s'était placé le jeune mercenaire? On ne sait.

<sup>63</sup> Ou plutôt par le mur de propriété, car la terrasse a été réalisée plus tardivement.

<sup>64</sup> Ce dernier, attesté à Estavayer en 1794 encore (ACE, 0250, CG274, p. 18, 15 mai 1794), est le fils de Pierre Arque, l'auteur des bassins de grès coquillier de la rue de la Plaine, placés en 1767 contre deux des faces de la tour-beffroi disparue en 1891 (ACY, Aa75, Conseil, p. 60, 5 décembre 1767).

<sup>65</sup> Certains ont été transformés plus tard pour recevoir des pots de fleurs.

<sup>66</sup> ACV, GEB 387/6, 25 avril 1838, p. 368 et p. 373.

<sup>67</sup> Voir encore plus bas, p. 14, en faveur de cette datation.

<sup>68</sup> Une souche de cheminée sortant de son toit est visible sur la **fig. 11**.

<sup>69</sup> Les multiples transformations qui ont affecté ce secteur n'ont jamais fait l'objet d'une analyse exhaustive et il faudra attendre la réhabilitation de ce corps de bâtiment actuellement à l'abandon pour se déterminer de façon certaine. Chose évidente, le plan de la propriété de Jean-Louis Miéville dressé dans les années 1880 (**fig. 9**) est inexact dans sa façon de figurer l'orangerie. Renvois figurant sur ce plan: A) logement de maîtres; B) terrasse; C) orangerie et escalier de secours; D) serres; E) serres à raisins; F) rucher; G) écuries et remises; H) logement du jardinier; I) ferme; J) logement du fermier; K) porcherie; L) poulaillers et basse-cour; M) fruitier.

<sup>70</sup> Ce timbre, casque à sept plumes et six barreaux, en héraldique, n'indiquerait en Angleterre rien moins qu'une marque royale. Les Miéville se le seraient octroyé de façon très libre et fantaisiste, selon Geneviève d'HAUCOURT & Georges DURIVAUT, *Le blason*, Paris 1949, p. 114. Cette interprétation sommaire mériterait toutefois d'être nuancée par une étude spécifique que nous n'avons pu mener. Il s'agirait notamment de consulter le College of Arms de Londres. En effet, la mise en évidence de ce motif à Entremonts devrait tout de même se fonder sur une reconnaissance anglaise officielle. Ce timbre se trouve encore sur les armoiries plus récentes de Sir Walter Frederick Miéville, neveu des deux propriétaires d'Entremonts, élevé en 1898 au titre de Chevalier commandeur de l'Ordre de saint Michel et saint Georges (KCMG). À cette date cependant, Entremonts n'était plus entre les mains des Miéville. Les armes de Sir Walter, figurées à la chapelle de cet ordre à la cathédrale Saint-Paul, indiquent encore la devise *constans in advertas*, soit une curieuse variante de celles des Treytorrens! (CARNEY 1973 [cf. note 46], pp. 5-7; aimables communications de Gaëtan Cassina, Dominic Pedrazzini et Nicolas Vernot).

<sup>71</sup> Un grand merci à mes compagnons d'études «antiquisants» à qui je dois cette identification, soit Jean-Blaise Gardiol, Anne Bielman et surtout Michel Fuchs (voir sa note écrite du 12 février 2018) qui s'appuie, outre ses vastes connaissances de l'art pictural antique, sur *L'Antiquité révée, innovations et résistances au XVIII<sup>e</sup> siècle* (cat. exp.

Musée du Louvre), dir. par Guillaume Faroult, Christophe Leribault & Guilhem Scherf, Paris 2010. On reprendra avec Michel Fuchs dans un prochain article l'étude de ces peintures et du décor de la pièce comme révélateurs du goût pour l'Antiquité redécouverte qui prévalait auprès des élites de Suisse romande et de Berne. Ce genre de peintures est ici très précoce, même s'il fallait les rajeunir quelque peu aux années 1790. Dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, il est beaucoup plus fréquent (pour ne citer qu'une étude, voir Paul BISSEGGER, *Entre Arcadie et Panthéon, grandes demeures néoclassiques aux environs de Rolle*, Lausanne 2001 [BHV 131]). Peut-on formuler l'hypothèse que Hennezel ait poursuivi son œuvre, sur le plan de la décoration cette fois, à la maison Treytorrens après son retour d'Italie, à partir de 1796 (Anne DE HERDT, *Les voyages en Italie de Béat de Hennezel, architecte: 1791-1796: huit paysages de Rome, Genzano, Tivoli, Naples et Florence*, Genève 1990)? Un travail de comparaison avec l'aménagement intérieur de l'ancienne maison Bourgeois-de-la-Forêt (Yverdon-les-Bains, rue du Four 17) de 1791-1796 apporterait des éléments de réponse (Nathalie PERRET-GENTIL, *Yverdon 1750-1850, aménagements urbains et architecture privée*, mémoire de licence, Université de Lausanne 1991, pp. 70-71).

<sup>72</sup> Sur la vie d'Haldimand, voir FONTANNAZ & DUPASQUIER 1985 (cf. note 31), pp. 6-10 avec la bibliographie essentielle. Nous avons eu l'occasion de visiter quelques musées historiques de l'Ouest canadien. Ceux-ci soulignent le rôle très important joué par Haldimand contre les menaces d'occupation américaine, son souci de traiter les autochtones avec respect et équité, certes peut-être dans l'optique de justifier la présence des colonisateurs anglais, mais tout de même contre les positions de ses supérieurs.

<sup>73</sup> Et aussi de certains dessus-de-porte dans les pièces secondaires.

<sup>74</sup> Ce spectaculaire ensemble a été étudié par Catherine KULLING, *Poèles en catelles du Pays de Vaud, confort et prestige. Les principaux centres de fabrication au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne 2001, pp. 98-99. Cette auteure démontre que les poèles des Bains remontent bien aux années 1780, car ceux des années 1790, dans d'autres maisons yverdonnoises, notamment à Champittet, présentent tous des frises en cannelures de style Directoire.

<sup>75</sup> Cf. *supra*, p. 2, 11, 13; **fig. 3 et 8**.

<sup>76</sup> Il faut déplorer le décapage des lambris de la salle à manger du 1<sup>er</sup> étage, intervenu avant 1978 (Constat d'Anne-Françoise Pelot du 12 août 1978, consultable à la section Monuments et sites du Canton de Vaud, dossier S60-387/4). De ce fait, les intéressants trophées sculptés de cette pièce sont presque illisibles. Il faudrait absolument réappliquer une peinture.

<sup>77</sup> Ces cheminées sont visibles sur les relevés publiés en 1933 dans la première édition de la *Maison Bourgeoise en Suisse (le Canton de Vaud, Zurich 1933)*.

<sup>78</sup> Les étapes de l'occupation de cet étage de comble sont données par NAPI 2006 (cf. note 58).

<sup>79</sup> FONTANNAZ & DUPASQUIER 1985 (cf. note 31), pp. 14-15.

<sup>80</sup> PERRET-GENTIL 1991 (cf. note 71), p. 66 pour la rue du Lac et FONTANNAZ & DUPASQUIER 1985 (cf. note 31), p. 15 pour Champittet.

<sup>81</sup> GRANDJEAN 1984 (cf. note 25), p. 59.

<sup>82</sup> Le caractère hors normes pour Neuchâtel de la maison DuPeyrou résulte également d'une confortable fortune constituée par l'exploitation des colonies américaines.

<sup>83</sup> Merci à Monique Fontannaz de m'avoir lancé sur la piste des DuPeyrou. Voir l'étude très complète et novatrice

d'Anne-Laure JUILLERAT, Claire PIGUET & Jean-Pierre JELMINI, *DuPeyrou, un homme et son hôtel*, Fleurier 2010

<sup>84</sup> Dans un souci de l'embellissement du bien commun, le général Haldimand avait des ambitions pour Yverdon (ACY, Aa81, Conseil, p. 402, 14 juin 1777: «M. le général Haldimand ayant fait proposer au conseil de lui vendre une portion de terrain attenante à son clos derrière le lac de la Plaine, sous l'offre qu'il fait de céder gratuitement une partie du sien pour en faire une promenade, en tirant une ligne droite depuis le grand chemin venant de Berne jusqu'à la Rivière, ce qui fera un coup d'œil agréable tant pour les voyageurs que pour ceux qui voudront s'y promener...»). En effet, il a eu le projet dès 1777 de créer une nouvelle promenade au bord du lac, prolongeant en quelque sorte les allées d'arbres de «derrière le lac de la ville» (actuelle place d'Armes) jusqu'à son domaine nouvellement acquis de Champittet. Ce projet a été réalisé entre le hameau de Clendy et sa future demeure, sur les terrains qu'il venait d'acquérir. Le quai de pierre bordant le chemin existe toujours, mais, depuis la correction des eaux du Jura, il est malheureusement enfoui sous la végétation. En revanche cette entreprise n'a été qu'amorcée entre le Canal oriental et Clendy avec la plantation de platanes et marronniers, du Vounoz (remplacé par le Buron) à l'actuel EMS des Quatre-Marronniers (DE RAEMY & AUDERSET 1999 [cf. note 38], p. 288, fig. 220. On y voit cette allée d'arbres abattus en 1960 pour la réfection de l'avenue Haldimand). L'édilité, réticente au départ, s'y emploiera dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'embellissement de la future avenue, fort justement nommée «Haldimand».

<sup>85</sup> Une enquête approfondie sur les aménagements intérieurs des maisons privées d'Yverdon de cette époque permettrait assurément de proposer des attributions. Sur cette architecture privée, voir pour l'instant le bon mémoire de licence universitaire, surtout fondé sur l'analyse des façades, de Nathalie PERRET-GENTIL (cf. note 71).